



**Actualités 7**  
Balade remarquable  
La Montagne

**Dossier 16**  
Participation citoyenne

**Environnement 21**  
Plantons ensemble

## INFOS PRATIQUES

www.ville-romagnat.fr

### MAIRIE

Château de Bezance - 20 avenue de la République  
63540 Romagnat

#### • Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

#### • Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 99

amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

#### • Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15  
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

#### • Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,  
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

#### • Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chauv - 63540 Romagnat  
www.ville-romagnat.fr

#### • Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

#### • Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

#### • RPE (Relais Petite Enfance)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,  
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

lea.bayle@ville-aubiere.fr

### EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand - 63540 Romagnat

Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

### NUMÉROS D'URGENCE

**SAMU** Tél. 15

**Centre anti-poison** Tél. 04 72 11 69 11

**Gendarmerie** Tél. 17 - 04 73 62 60 64

cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

**Pompiers** Tél. 18

**Toutes urgences (numéro européen)** Tél. 112

**Dépannage électricité (ENEDIS)** Tél. 09 726 750 63

**Dépannage gaz (GRDF)** Tél. 0800 47 33 33

**Dépannage eau (SUEZ)** Tél. 0977 401 135

## SOMMAIRE

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ ACTUALITÉS	4
■ VOTRE VILLE	8
■ JEUNESSE	13
■ DOSSIER	16
■ ENVIRONNEMENT	20
■ TRAVAUX	22
■ SOLIDARITÉ	24
■ MÉTROPOLE	27
■ CULTURE	28
■ RETOUR EN IMAGES	30
■ PAGES ASSOCIATIVES	33
■ LIBRE EXPRESSION	42
■ AGENDA	44

## CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE :** Laurent BRUNMUROL

**ADJOINTS :** Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE, Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne GILBERT, Anne-Marie MOTA

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Daniel RIEUTORD, Franck FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT, Laurent VALLENET, Annabelle GEINDRE

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)  
(Votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.



Madame, Monsieur, chers Romagnatois,

J'espère que ces fêtes de fin d'année vous ont permis de passer du temps entourés de celles et ceux qui vous sont chers.

Je veux avoir une pensée pour celles et ceux qui sont seuls, qui ont des problèmes de santé ou des difficultés d'emploi, pour nos citoyens les plus fragilisés.

L'année 2024 s'est terminée avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Faisons ensemble le vœu que 2025 permette à chacun d'entre nous de s'épanouir, d'avoir une bonne santé, dans un monde apaisé.

Je souhaite que 2025 soit une année très importante dans la volonté d'avancer dans la réalisation de nos engagements, comme l'a été 2024.

2025 devrait permettre notamment de :

- finaliser les études et de démarrer les travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie et de la nouvelle crèche sur l'ancien site du FLEP
- poursuivre la réflexion que nous avons lancée sur le réaménagement, l'isolation de la mairie et de ses annexes
- continuer d'œuvrer aux côtés de Clermont Auvergne Métropole pour la réalisation des bassins d'orage. Un certain nombre d'études a déjà été réalisé, d'autres vont suivre en 2025 pour un démarrage des travaux en 2026
- réaliser des travaux de réfection de voiries en lien avec Clermont Auvergne Métropole
- continuer les études voire démarrer les travaux concernant la ZAC multi-sites Prat et Condamine

## LE MOT DU MAIRE

« Je souhaite que 2025 soit une année très importante dans la volonté d'avancer dans la réalisation de nos engagements »

- continuer à promouvoir la mutuelle communale qui compte aujourd'hui environ 600 adhésions et qui a fait des émules dans toute la métropole
- finaliser la mise en accessibilité PMR des locaux accueillant du public et des scolaires
- continuer de promouvoir les mobilités douces
- augmenter les places de stationnement dans le bourg de Romagnat et le village d'Opme
- continuer le travail réalisé dans le cadre de la préservation de l'eau, de la végétalisation de la ville, du développement des énergies renouvelables, de la réduction des déchets
- continuer à soutenir le tissu associatif comme nous l'avons toujours fait.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2025 est également riche en projets.

Avant de terminer, c'est avec regret, mais compréhension, que nous avons appris le changement de nom de l'ASM Romagnat Rugby Féminin pour devenir ASM Rugby Féminin sur demande de l'ASM. Nous souhaitons le meilleur pour ce club que nous continuerons de suivre et espérons que l'ASM soit à la hauteur de ses engagements.

Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2025.

Laurent BRUNMUROL  
Maire de Romagnat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

En couverture : plantation d'arbres par le collectif « Plantons ensemble » dans le parc de Tocqueville

**Directeur de la Publication :** Laurent Brunmuro, Maire - **Coordination :** Soizick Bouchet, Isabelle Buguello-Philippon, Service communication - **Comité de lecture :** Laurent Brunmuro, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier, Isabelle Buguello-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression :** Print Conseil 28 avenue Jean-Moulin - 63540 Romagnat - **N°ISSN :** 1283 - 5080 - Tiré à 4 500 exemplaires

Document imprimé sur un papier issu d'une forêt gérée durablement PEFC.

## Se déplacer en hiver

Les épisodes de verglas ou de neige sont annoncés par Météo France mais certains phénomènes restent très locaux et limités dans le temps. La prudence s'impose dès que les températures sont négatives et les recommandations communiquées par les médias et sur le site « vigilance.meteofrance.fr » doivent être respectées.

### Equipements hivernaux

Dans 161 communes du Puy-de-Dôme (notamment Saint-Genès-Champanelle, Aydat ou Orcines, les communes de la chaîne des Puys, des monts Dore, du Cézallier, du Livradois et du Forez), du 1er novembre au 31 mars, votre véhicule doit transporter des dispositifs antidérapants ou être équipé de pneus hiver.

Les véhicules (voiture de tourisme, utilitaire léger ou camping-car) doivent :

- soit disposer dans le coffre de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou chaussettes à neige) permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés en permanence de quatre pneus hiver portant le symbole alpin "3PMSF", une montagne à 3 pics contenant un flocon de neige.

Plus d'informations sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

### Déneigement et salage

Depuis mi-novembre et jusqu'à la fin mars, les services de la mairie de Romagnat et de Clermont Auvergne Métropole sont mobilisés pour assurer la viabilité hivernale.

La nuit, cinq agents d'astreinte, au volant d'un poids lourd et d'un camion plus léger, déneigent et salent les grands axes et les bourgs. Pour permettre leur passage, les voitures doivent être stationnées de façon à permettre la progression des chasse-neige, en particulier dans les rues étroites des bourgs de Romagnat, Opme, Saulzet-le-Chaud et Clémensat.

Compte tenu de l'étendue de la commune, sont traitées en priorité les voies empruntées par les bus, les axes desservant les écoles puis les rues les plus fréquentées ou celles présentant des difficultés particulières. La vitesse des engins varie en fonction des conditions climatiques.



## Collecte des sapins de Noël

Jusqu'au 31 janvier, Clermont Auvergne Métropole a installé un point de collecte pour les sapins naturels et leurs éventuels socles en bois sur le parking du stade, avenue des Pérouses.

Attention, les sapins naturels floqués et colorés, les sapins en plastique, les pots en plastique ou en terre, les décorations ne sont pas acceptés.

Cette collecte permet de recycler ces déchets verts qui ne sont pas valorisables en méthanisation et ne doivent pas être déposés dans les bacs vert d'eau (biodéchets).



## Dépôt de textiles

L'association Emmaüs a retiré les conteneurs destinés à récupérer les textiles qui étaient installés sur le parking du Stade et rue de la Prugne.

Un conteneur est toujours disponible à la déchetterie de Romagnat.

## Salon cantonal du chocolat et des douceurs à Aubière

La troisième édition de ce rendez-vous gourmand se tiendra le dimanche 13 avril 2025 au Cosec Paul-Boursac à Aubière. La deuxième édition qui se tenait à Pérignat-lès-Sarliève a reçu plus de 1600 visiteurs. Unique sur le territoire de la métropole clermontoise, ce salon est un moment fort pour les gourmands et amateurs de chocolat.

D'autres douceurs seront également présentées par des producteurs locaux : caramels, confitures, tisanes, safran, miel, bonbons, etc.

Les organisatrices, élues à la culture et animations des communes d'Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et Romagnat, sont déjà à l'origine du salon cantonal du livre qui se tient chaque année en novembre.

## Une soirée dédiée aux requins et à la plongée

Le samedi 18 janvier 2025 à partir de 20 h 30, à la salle André-Raynoird, Eric Clua proposera une conférence sur les requins intitulées « Dents de la mer : fiction ou réalité ».

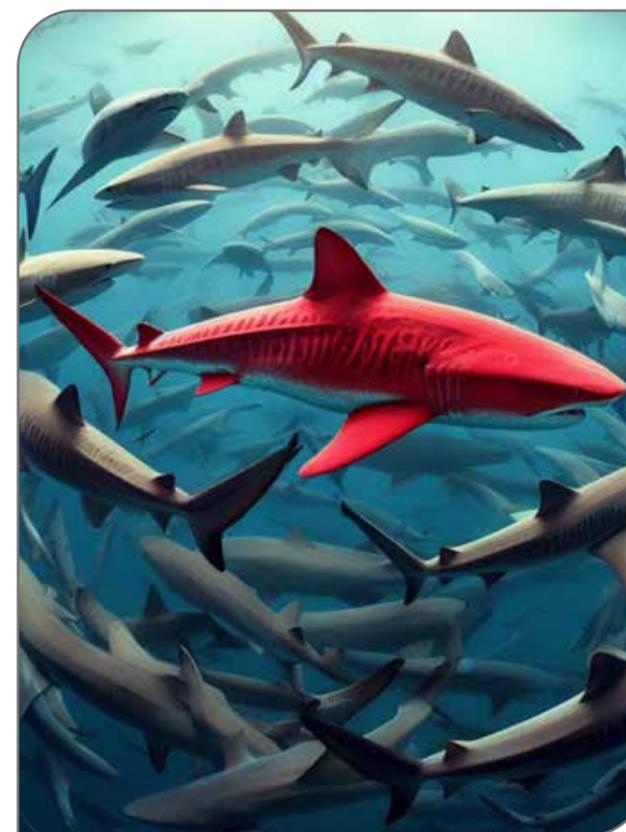
Cet éminent spécialiste, docteur vétérinaire et professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, est un « shark profiler » : il étudie le comportement des requins et, en cas de morsure, identifie l'espèce de requin et l'individu responsable. Il expliquera sa théorie du « requin aberrant » et apportera un éclairage scientifique sur les morsures de requin mais aussi sur la protection de cette espèce.

Dès 19 h, en lever de rideau, Eric Clua dédicacera son dernier livre. L'association Sharks Mission France, qui informe et sensibilise sur le rôle de ces super-prédateurs dans la biodiversité, proposera une plongée avec les requins grâce à des casques de réalité virtuelle. Les artistes Christophe Desrayaud et Fabrice Cuirin exposeront des tableaux et des objets inspirés par l'univers marin. Des clubs de plongée régionaux feront découvrir leurs activités et une tombola mettra en jeu des baptêmes de plongée en piscine.

### Réservations

[www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) (comité départemental du Puy-de-Dôme d'étude et de sports sous-marins)

Adultes : 7 € / moins de 12 ans : 5 €



## Nouveau à Romagnat

### Kinésithérapie

L'atelier de rééducation

Loïc Suberbordes, Michaël Roudil, Alix Colle, Eve Rouzir, Julien Caillot, Baptiste Trauchessec, Antoine Sarry, Gilliane Peyret-Favier  
14 rue Fernand-Forest  
Tél. 04 73 26 24 96

### Couture

L'atelier de Christine

1 impasse de la Cure  
Tél. 06 41 12 99 66

[latelierdechristine@outlook.com](mailto:latelierdechristine@outlook.com)

## Rencontres élus / citoyens à Opme

Retrouvez Héléne Gauthier-Raspail et Franck Farina, élus correspondants de proximité d'Opme, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

- samedi 29 mars 2025 de 11 h à 12 h

## Permanence des conseillers départementaux



Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h :

- samedi 25 janvier 2025 à Romagnat
- samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à Pérignat-lès-Sarliève
- samedi 29 mars 2025 à Aubière

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à : [valerie.baptista@puy-de-dome.fr](mailto:valerie.baptista@puy-de-dome.fr) ou par téléphone 04 73 42 23 28.

## Permanences Rénov'actions63

**Rénov'actions63**

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Rénov'actions63 offre un accompagnement gratuit sur mesure pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Prenez rendez-vous avec un conseiller au 04 73 42 30 72 et venez le rencontrer à Romagnat lors d'une permanence : les mardis 7 janvier, 4 février, 4 mars, 8 avril, 6 mai.

Plus d'informations : [www.renovactions63.fr](http://www.renovactions63.fr)

## Clermoov, une seule appli pour tous vos déplacements



Nouvelle application mobile proposée gratuitement par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC) sur Android et iOS, Clermoov facilite les déplacements dans la région clermontoise.

### Pourquoi utiliser Clermoov ?



Clermoov simplifie la mobilité en réunissant dans une seule application les services de T2C, TER (SNCF), Cars Région Puy-de-Dôme, C.vélo et de plateformes covoiturage (notamment BlaBlaCar Daily). Vous n'aurez plus à jongler entre différentes applications pour planifier vos déplacements. En un clic, tout est accessible au même endroit. Cette application évolutive s'enrichit régulièrement de nouvelles fonctionnalités.

### Les points forts de Clermoov

- **calculateur d'itinéraire multimodal** : trouvez rapidement le meilleur trajet en combinant plusieurs modes de transport : bus & tram T2C, vélo, covoiturage, voiture et marche
- **achat et validation de titres de transport** : achetez vos titres T2C directement depuis l'application et validez-les d'un simple scan de QRcode
- **informations en temps réel** : consultez les horaires, suivez les perturbations du réseau T2C, vérifiez la disponibilité des vélos en libre-service C.vélo ou encore l'occupation des parkings
- **utilisation des vélos en libre-service (C.vélo)** : déverrouillez un vélo en libre-service directement depuis votre smartphone grâce à l'application, en toute simplicité
- **carte** : visualisez les arrêts et lignes de transport en commun, stations C.vélo (avec le nombre de vélos et de places disponibles en temps réel), arceaux vélos, parkings métropolitains et parkings relais
- **impact environnemental** : faites des choix de mobilité écoresponsables en visualisant l'impact CO<sub>2</sub> de chaque option de trajet.

## Enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Cette enquête publique, ouverte à l'ensemble des citoyens, est l'une des dernières étapes avant l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par le conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole.

Cadre de référence pour l'instruction des permis de construire, demandes de travaux..., applicable à toutes les parcelles, le PLUi définit les règles d'occupation des sols et de construction dans les différentes zones (urbaines, naturelles, agricoles, etc.).

Le projet de PLUi, arrêté le 28 juin 2024 est d'ores et déjà consultable sur le site dédié [plu.clermontmetropole.eu/mediatheque](http://plu.clermontmetropole.eu/mediatheque). Le dossier d'enquête publique se composera du projet de PLUi et des avis des personnes publiques associées au projet.

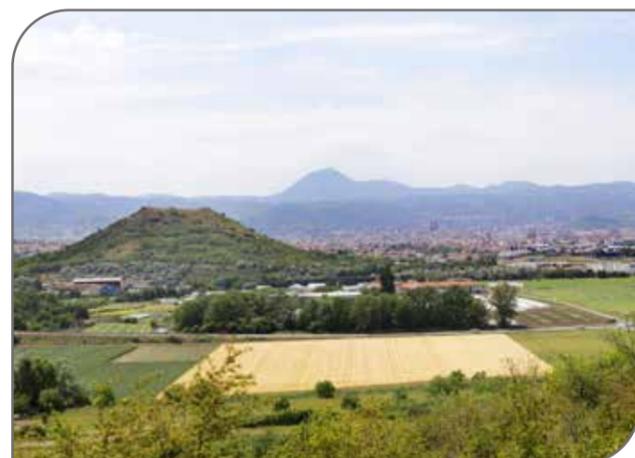
### L'enquête publique devrait se dérouler en février/mars pendant une durée minimale d'un mois

Ses dates précises ainsi que les modalités de participation et les permanences de la mission d'enquête seront communiquées par Clermont Auvergne Métropole et relayées sur les supports de communication de la ville de Romagnat. Pendant toute sa durée, le dossier et un registre d'enquête publique seront à disposition en mairie de Romagnat : les Romagnatois pourront y consigner leurs observations.

La commission d'enquête sera à la disposition du public lors de permanences et remettra un rapport à la Métropole qui aboutira à d'éventuelles propositions d'évolutions.

Enfin, d'ici fin 2025, le PLUi sera approuvé en Conseil Métropolitain et entrera en vigueur, se substituant aux PLU communaux existants.

Plus d'informations sur [plu.clermontmetropole.eu](http://plu.clermontmetropole.eu).



## Une balade remarquable à Romagnat le 23 mars

Romagnat accueille la première balade remarquable de la saison le dimanche 23 mars au départ de l'ancien FLEP, 12 avenue de la République.

Les Balades remarquables ont été lancées par le journal La Montagne en 1996. Circuits pédestres, en ville ou en milieu rural, elles proposent aux marcheurs de découvrir des lieux inédits (habituellement fermés au public) et des pépites du territoire (patrimoine local, naturel, historique, économique, architectural, gastronomique...).

Outre la reconnexion avec le territoire, régénérante et enrichissante, ces balades se veulent intergénérationnelles et inclusives : elles permettent de créer du lien entre participants, de tout âge et de tout horizon, grâce à une activité physique accessible à tous et des animations proposées par les organisateurs.

Trois parcours, validés par l'association Balirando, seront proposés. Ces parcours ont une durée de 1 h, 2 h et 3 h



soit environ 4 km, 8 km et 12 km. Le ravitaillement pour les randonnées de 2 et 3 h sera servi dans l'enceinte du château d'Opme.

Les départs auront lieu du parking de l'ancien FLEP entre 9 h et 11 h pour le circuit de 3 h, 9 h et 12 h pour celui de 2 h et 9 h et 13 h pour celui de 1 h.

Les participants profiteront de ces parcours pour découvrir les points remarquables de Romagnat et une thématique sur le parcours d'une heure.

Au retour, la commune de Romagnat présentera son savoir-être et son savoir-faire au travers d'un marché local de producteurs et artisans, et de la présence des associations du territoire.

Historiquement gratuite, la participation aux Balades Remarquables permet toutefois la mise en avant d'une association caritative, Les Quatre A chiens-guides, qui récoltera les dons éventuels des promeneurs et personnes présentes. Cette association sélectionne des races pour éduquer des chiens-guides d'aveugles et les former à accompagner des déficients visuels pour favoriser leur autonomie. Elle assure gratuitement la formation et la remise du chien-guide.

Cinq autres rendez-vous sont proposés pendant l'année sur le territoire puydomois : 1 par mois entre les mois d'avril et juin puis en septembre et octobre.

Toutes les photos et informations sont à retrouver sur les réseaux sociaux de la manifestation : les balades remarquables et sur le site internet [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr).

# Les balades remarquables

## Dimanche 23 mars

### À ROMAGNAT

Départ à partir de 9h  
à la mairie de Romagnat  
3 parcours éphémères de 1h, 2h et 3h

[balades.lamontagne.fr](http://balades.lamontagne.fr) **GRATUIT**

en partenariat avec Un événement **la montagne** En faveur de

### Jean Malacan (1934-2024)

Laurent Brunmurol et le conseil municipal saluent l'engagement, durant plus de cinquante ans, de Jean Malacan pour Romagnat.

Décédé en octobre dernier, il a servi la commune comme adjoint au maire ou représentant d'associations, depuis le début des années soixante-dix. Premier adjoint d'Arsène Boulay de 1977 à 1983, il était en charge des affaires économiques et des finances de la commune. Après une pause liée à sa vie professionnelle qui l'a éloigné un temps de Romagnat, il a été réélu de 1995 à 2008 aux côtés de Bernard Brajon puis de Jean-François Sauvadet.

Très impliqué dès le départ dans les affaires sociales, il a suivi de près la construction des locaux du CCAS, rue des Fours à Chaux, et celle de l'EHPAD Les Tonnelles. Plus récemment, à la demande de Laurent Brunmurol, il a accompagné la commune lors de la création de la résidence senior Simone-Veil. Il a également participé à la fondation du syndicat intercommunal de soins à domicile et à celle de l'antenne romagnatoise de l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural), dont il a été président de 1998 à juin 2024.

Celles et ceux qui connaissaient Jean Malacan se souviendront de sa personnalité, de son dévouement, de son dynamisme et de son attachement au service public.

### Boîtes à livres

Cinq boîtes à livres sont installées à différents endroits de la commune :

- à la mairie, sous le porche menant aux anciens communs
- au pôle associatif Bernard-Brajon, dans le hall d'entrée
- au FLEP, dans le hall d'entrée
- à Saulzet-le-Chaud, dans l'ancienne cabine téléphonique
- à Opme, dans la cour de l'ancienne école.

Chacun peut faire vivre ces boîtes en empruntant, en s'appropriant ou en déposant des ouvrages. Ils sont gratuits et accessibles à tous.

Les livres déposés doivent être en bon état et adaptés à tous les publics. Ces bibliothèques sont communes mais ne sont pas des décharges sauvages. Déposer des cartons pleins de livres à proximité n'entre pas dans la philosophie de ces espaces dédiés au partage, à la lecture et à la culture.



### Une nouvelle fresque

En septembre, de nouveaux graffs ont été peints sur un mur du gymnase des Pérouses par les artistes du collectif Recycl'art. Ils animent un mur un peu triste et participent à l'embellissement de la ville.

Cette fresque a été peinte dans le cadre de Nostrà Natura, un festival Street art qui s'est ensuite prolongé à Chastreix et à Clermont-Ferrand. Les graffeurs continuent d'explorer la biodiversité auvergnate avec la Ligue de protection des oiseaux. Une dizaine s'est relayée sur cette paroi pour donner vie à des oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes et fleurs : la mésange charbonnière par Snake 2, le monticole des roches par Répy One, le faucon pèlerin par Apogé, les hermines par Byen, la gentiane par Black skin, le milan royal par Récolorz, la rosalie des Alpes par Epok, la vipère aspic, le capricorne violacé et le lys martagon par Beb R, l'écureuil roux par Lilooy, la salamandre tachetée et la jasione crépue par Topaz.

Parmi ces artistes, certains étaient déjà intervenus sur de précédentes réalisations.

Un véritable parcours de graff orne désormais les bâtiments de la commune :

- l'écureuil sportif sur le mur de la halle des sports (collectif Siembre Art - 2016)
- les caméléons sur le gymnase, avenue des Pérouses (collectif Siembre Art - 2017)
- la forêt à l'arrière de la salle André-Raynoird (adolescents de l'accueil de loisirs avec le collectif Recycl'art - 2021)
- « On peint pour la planète » sous le préau de l'école élémentaire Jacques-Prévert (classe de CE1 et enfants de l'accueil de loisirs avec le collectif Recycl'art - 2021)
- la biodiversité, pour l'opération « C.Biodiv Notre nature peinte sur les murs de nos villes » sur la salle André-Raynoird : l'hirondelle a ensuite été rejointe par d'autres animaux sports (collectif Recycl'art - 2021)
- le rugby romagnatois sur le mur de la tribune du terrain Michel-Brun (collectif Recycl'art - 2022).



### Construction de la nouvelle gendarmerie



L'agence d'architecture Dobbie a été choisie au terme d'un concours pour construire la nouvelle gendarmerie. Une esquisse du projet a été rendue à l'automne et les études préalables à la démolition de l'ancien supermarché sont engagées.

Le permis de construire devrait être déposé à la fin du mois de février et la démolition commencer au début du mois d'avril.

### Travaux bruyants

Les horaires pour réaliser des travaux de jardinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses...) et bricolage (perceuse, raboteuse, scie...) ont été modifiés par un arrêté préfectoral

- du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

### Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Pour soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie, la ville de Romagnat accorde des aides aux Romagnatois dans les domaines suivants :

- économie d'eau : installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro économes
- composteurs : achat et installation d'un composteur individuel en plastique ou en bois
- vélo à assistance électrique : achat d'un vélo électrique homologué ou d'un kit d'électrification neuf respectant la norme VAE
- ravalement des façades dans les bourgs : travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans. La démarche doit être lancée avant le début des travaux.

Les montants, conditions et dossiers de demande sont consultables sur le site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)



### Construction de logements rue Georges-Brassens

La construction de 18 logements sociaux, par l'OPHIS, a débuté en septembre dernier. Le bâtiment sera composé de 6 appartements de type T2, 10 de type T3 et 2 de type T4. Tous auront une bonne performance énergétique et disposeront de balcons ou de terrasses, ainsi que d'un garage souterrain.

La livraison est prévue en 2026.



### adil Locataires, Propriétaires, Des questions sur le logement ?

Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme

Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ? Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ? Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ? J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ? J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, l'ADIL vous donne des conseils neutres et gratuits :

- contactez l'ADIL au 04 73 42 30 75 ou sur [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

• rencontrez l'ADIL

- le lundi : de 13 h à 17 h 30, du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 à la Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi, de 9 h à 12 h, à Cournon, 15 impasse des Dômes
- chaque jeudi, de 9 h à 12 h, au Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, 16 place de l'Etoile.

## Collecte des déchets : les consignes à respecter



La gestion des déchets est assurée par Clermont Auvergne Métropole qui gère la collecte en porte-à-porte et en déchetterie.

Rappel des bons usages car ne pas respecter les modalités de collecte expose à une amende forfaitaire de 35 €.

### Quand sortir et rentrer son bac ?

Les bacs doivent être sortis devant votre habitation le jour de la collecte (ou la veille au soir quand la collecte a lieu tôt le matin) et rentrés le plus tôt possible après le passage de la benne. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ils ne doivent pas rester en permanence sur la voie publique : en cas d'accident, la responsabilité de l'utilisateur peut être mise en cause.

### Comment présenter son bac ?

Le niveau de déchets déposés doit permettre la fermeture du couvercle. Les déchets déposés à côtés des bacs ne sont pas collectés.

Les bacs doivent être présentés devant ou au plus près de l'habitation (ou sur un point de regroupement), en bordure de la voie publique, sans empiéter sur la chaussée ni occasionner de risques pour les piétons ou automobilistes.

Les poignées des bacs doivent être tournées côté rue.

- dans le bac gris : ordures ménagères dans des sacs étanches parfaitement fermés ; pas d'objet dangereux susceptible de blesser les agents de collecte
- dans le bac jaune : emballages en vrac, non imbriqués, vidés de leur contenu et non souillés
- dans le bac vert d'eau : biodéchets en vrac, dans des sacs en papier ou « ok compost ».

### La collecte peut-elle être refusée ?

Les agents de collecte sont habilités à vérifier visuellement le contenu des bacs et à ne pas les collecter. Un message est apposé sur le bac ou adressé à l'utilisateur qui doit rentrer le bac et se conformer au règlement (erreurs de tri, nettoyage, surcharge, remise en état...) et le présenter à la prochaine collecte.

### Qui doit entretenir les bacs ?

Le lavage des bacs est à la charge des usagers.

### Comment signaler un dysfonctionnement ?

Le portail citoyen [ici.clermontmetropole.eu](http://ici.clermontmetropole.eu) permet de réaliser la plupart des démarches en ligne : remplacement d'un bac (dégradation, disparition...), changement de capacité, signalement d'un dysfonctionnement lors de la collecte...

Direction des déchets – Clermont Auvergne Métropole  
Tél. 04 63 669 669 - [dechets@clermontmetropole.eu](mailto:dechets@clermontmetropole.eu)



- **Mardi 21 janvier** de 15 h à 19 h
- **Mercredi 12 mars** de 9 h 30 à 11 h 30
- **Mardi 22 avril** de 15 h à 19 h

## De nouveaux tarifs C.vélo pour les vélos électriques

A partir de 2025, pour une meilleure rotation des vélos électriques en location longue durée, une nouvelle grille tarifaire ainsi qu'une limitation de la durée des abonnements seront mises en place.

Une tarification solidaire avec une réduction de 60 % et basée sur le quotient familial ou le niveau de bourse pour les étudiants s'appliquera. Les abonnés en bénéficiant ne seront pas soumis à la limite d'un an de location.

### Les prochaines permanences en mairie

Les experts C.vélo vous apportent toutes leurs connaissances sur ce mode de transport bon pour l'environnement et la santé.

## Composter ses déchets



Le compostage est un processus de décomposition de matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'eau et d'oxygène. Après quelques mois de maturation, les déchets de préparation de repas, les restes alimentaires ou les déchets du jardin deviennent du compost, un produit de bonne qualité comparable à du terreau.

Composter permet de réduire de 30 % le poids de la poubelle à ordures ménagères, soit environ 40 kg par habitant et par an, et d'obtenir un fertilisant 100% naturel à épandre au pied des plantes ou à utiliser lors d'un rempotage.

### Un composteur collectif dans le parc de Tocqueville

Au mois de décembre, un nouveau composteur a été mis en service par Clermont Métropole. Il a été installé dans le parc de Tocqueville à proximité de l'avenue Gergovia et de l'avenue de la République.

Partagé par 15 à 20 foyers du bourg de Romagnat, ne disposant pas de jardin pour composter, il est constitué de trois compartiments : un pour les apports de déchets organiques ménagers (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'oeuf...), un pour le broyat et un pour la maturation. Lorsque le compost est mûr, il est distribué aux participants et le surplus est utilisé par les services municipaux.

### Les composteurs individuels

Pour toutes les maisons avec jardin, Clermont Auvergne Métropole propose un composteur individuel, en plastique ou en bois, gratuitement.

Commande en ligne sur [ici.clermontmetropole.eu](http://ici.clermontmetropole.eu).

La commune de Romagnat accorde également une aide financière de 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique ou de 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois.

Plus d'informations sur le compostage  
[compostons@clermontmetropole.eu](mailto:compostons@clermontmetropole.eu)  
Tél. 04 63 669 669



## Cimetière du bourg de Romagnat : une accessibilité renforcée

Dans le cadre de son engagement pour une meilleure accessibilité et une modernisation de ses infrastructures, la commune de Romagnat a récemment entrepris des travaux d'aménagement dans le cimetière du bourg. Ces interventions visent à faciliter l'accès pour tous, tout en respectant les particularités des lieux.

### Une entrée repensée pour le cimetière ancien

L'entrée du cimetière ancien a été totalement rénovée afin de la rendre plus accessible au public, notamment aux personnes en situation de handicap. La porte d'entrée a été consolidée et adaptée à la configuration des lieux. L'accès se fait désormais par une pente douce, éliminant ainsi les obstacles qui pouvaient compliquer la visite de certains usagers.

### Une nouvelle liaison entre les deux cimetières

Entre le cimetière ancien du Bourg et l'agrandissement de 1952, un autre aménagement significatif a été réalisé : l'escalier qui reliait les deux espaces a été remplacé par une rampe en pente douce. Ce passage est conçu pour répondre aux besoins des opérateurs funéraires, qui utilisent des engins de chantier pour intervenir sur les concessions. Grâce à ces travaux, ces interventions se feront désormais dans des conditions optimales, réduisant les risques de dommages aux sépultures voisines. De plus, ce nouvel accès est totalement inclusif, permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler en toute sécurité.



### Un investissement maîtrisé

Ces améliorations représentent un coût total de 18 600 euros TTC pour la commune. Cet investissement témoigne de la volonté de Romagnat d'offrir à ses citoyens des infrastructures adaptées et respectueuses des besoins de chacun, tout en valorisant le patrimoine communal.

En rendant ses cimetières plus accessibles et fonctionnels, la commune de Romagnat affirme son engagement pour l'inclusion et le respect des usagers, qu'ils soient visiteurs ou professionnels du funéraire. Ces travaux contribuent à renforcer le lien entre le passé et le présent, dans un lieu de mémoire accessible à tous.

## La cuisine centrale fait le plein

Créée à l'échelle du canton avec les communes d'Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et Romagnat, et en service depuis trois ans, la cuisine centrale fournit aussi des repas à La Roche-Blanche, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, et à Beaumont, depuis la dernière rentrée scolaire.

Cette belle progression, portée par la qualité du travail de l'équipe, témoigne des besoins du territoire en matière de restauration collective.

La vingtaine d'agents travaille du lundi au vendredi. Ils élaborent en moyenne 2 100 repas par jour qui sont distribués à de jeunes enfants, dans les multi-accueils, aux enfants des écoles primaires mais aussi aux bénéficiaires du portage de repas à domicile et aux résidents d'EHPAD.

En conformité avec la loi Egalim 2, 20 % de produits bio et 30 % de produits de qualité et durables labellisés ou certifiés (AOC / IGP, Label Rouge, Haute valeur environnementale, circuit court...) sont utilisés dans la préparation des repas.

Le goût est au cœur du travail des cuisiniers qui participent régulièrement à la semaine du goût et à l'opération « Ferrandaise », une mise en valeur d'une viande locale. Ils ouvrent aussi leur établissement en invitant des enfants des écoles à découvrir toutes les facettes de la préparation de leurs repas (locaux, matériel, transport, règles d'hygiène...) puis à déjeuner sur place.



## Salon cantonal du livre



Pour sa quatrième édition, le salon cantonal du livre revenait à Romagnat, salle André-Raynoird, le dimanche 24 novembre.

42 auteurs, ainsi que plusieurs artistes, présentaient leurs œuvres. Près de 250 visiteurs sont venus rencontrer leurs écrivains habituels et en découvrir de nouveaux. En effet, pour chaque édition, Serge Camaille co-organisateur avec les élues à la culture et aux animations d'Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et Romagnat, tient à permettre à de nouvelles plumes de venir rejoindre le noyau historique de ce salon.

Ambiance joyeuse tout au long de la journée, avec pour beaucoup l'envie de revenir l'an prochain pour le dixième salon. Déjà des idées germent ! Rendez-vous à Pérignat-lès-Sarliève le dimanche 23 novembre 2025.

## Installations radioélectriques et antennes

Tout citoyen peut demander à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public en sollicitant l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

Les emplacements et informations relatives aux antennes radioélectriques, ainsi que des résultats de mesures de champ électromagnétique, sont publiés sur le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr).

Les exploitants transmettent des dossiers d'information mairie (DIM) qui sont téléchargeables sur [www.villermagnat.fr](http://www.villermagnat.fr) / rubrique cadre de vie urbanisme / urbanisme / installations radioélectriques ou consultables en mairie.

Pendant trois semaines, des observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier, ou par courrier adressé à Monsieur le Maire – Château de Bezance – 20 avenue de la République – 63540 Romagnat

## Relais Petite Enfance « Les 3 P'tits Pas »

Le Relais Petite Enfance RPE renseigne les parents sur tous les modes d'accueils (collectifs ou individuels) des enfants de 0 à 6 ans et les accompagne dans leurs démarches. Ce service cantonal gratuit est financé par la Caisse d'Allocations Familiales et les communes d'Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et Romagnat.



### Des actions pour les petits et les grands

Après une pause estivale, les assistantes maternelles et les enfants accueillis ont repris le chemin des ateliers du RPE.

Au programme : de l'éveil musical avec Marine Magrini, la découverte du tablier à histoires avec « Les ateliers de Mona » de Cécile Decourty, de la lecture en musique avec le duo Musikalire de Cécile Paulet et Hélène Passet et le spectacle « Carré m'en boule » de Christine Righi pour clôturer cette année 2024.

### Du sport et des bébés

L'automne a également été l'occasion de réunir parents et enfants le temps d'une matinée. Ce projet intitulé « La matinée des p'tits sportifs » est le fruit d'un partenariat entre le RPE, le LAEP « La Causerie », le service éducation-jeunesse, Stéphanie Julien, intervenante au FLEP, et Mélanie Meunier de « Petites oreilles en éveil ». Des parcours de motricité et la découverte du ukubébé ont rythmé cette matinée et ont permis à une vingtaine de duos de partager un moment convivial.

### Fin d'un cursus de formation

Les assistantes maternelles inscrites dans un parcours de professionnalisation ont terminé leur cycle de formation « Analyse des pratiques professionnelles ». Onze assistantes maternelles du canton ont suivi ce cursus qui représente 7 séances de 2 heures réparties sur l'année. Ce cycle animé par Karen Dumas, psychologue, a permis de répondre à leurs interrogations sur leurs pratiques, d'amorcer de nombreux échanges et dénouer des situations délicates. Le bilan est très positif et une discussion est lancée pour la reconduction de l'action.

**Pour suivre toute l'actualité du RPE, rendez-vous sur Facebook « Léa Bayle, Animatrice Rpe ».**

**Contact : Léa Bayle, animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas »**  
[lea.bayle@ville-aubiere.fr](mailto:lea.bayle@ville-aubiere.fr) - 06 18 31 83 98

**Permanences au CCAS de Romagnat : lundi 12 h-17 h, mardi 12 h-14 h, vendredi 11 h 30-13 h 30.**

## Noël à la crèche

Mardi 10 décembre 2024, les musiciens Virginie Basset et Richard Héry sont venus faire une représentation de Noël aux enfants du multi-accueil.

Ce spectacle, pensé pour la petite enfance et intitulé « Stabat ma Terre », est une invitation pour les enfants à découvrir le « Stabat mater » de Vivaldi et à écouter ce que la terre a à nous dire.

Une scénographie légère laissant la plus grande place à la musicalité. Voix, violon et clarinette basse dessinaient l'univers sonore, les enfants ont également découvert divers instruments aux sonorités résonnantes tels que gongs et tambours sur cadre.

Un voyage autour de la terre où ont été invités petits, moyens et grands de notre structure.

Quelques jours après, les festivités ont continué avec le traditionnel goûter de Noël qui a eu lieu le 19 décembre.

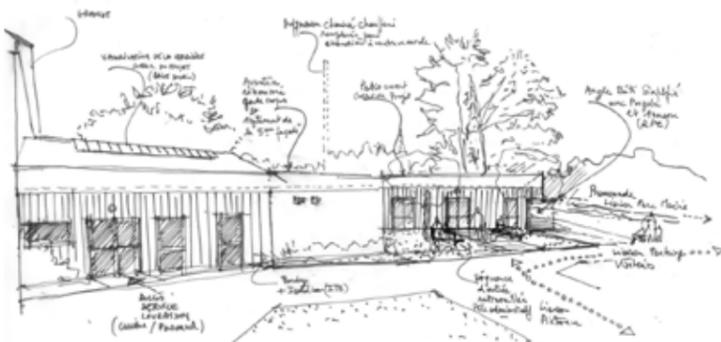


## Pôle petite enfance

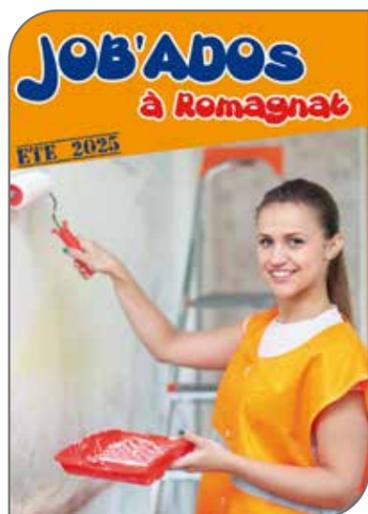
Le Pôle Petite Enfance permettra de regrouper l'ensemble des services dédié à la petite enfance sur le site de l'ancien FLEP, avenue de la République.

Après la définition du programme par le cabinet Archigram, Vincent Brugerolles architecte, associé à FR Architectes, a été choisi par le conseil d'administration du CCAS pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet. Il sera chargé de transformer le bâtiment pour accueillir le multi-accueil « Gribouille et Carapate », dont la capacité passera de 25 à 32 places, le Relais Petite Enfance cantonal « Les Trois P'tits Pas » et le Lieu d'Accueil Enfants Parents animé par l'association la Causerie.

La livraison du bâtiment, qui améliorera la qualité d'accueil des enfants et offrira de meilleures conditions de travail aux agents, est prévue pour le début de l'année 2027.



## Été 2025 : Job'ados pour les jeunes de 15 et 16 ans



Entre fin juin et début août, trente adolescents pourront se familiariser avec le monde du travail et gagner de l'argent de poche en participant à de petits travaux d'entretien des bâtiments, des tâches de manutention ou au désherbage des espaces publics.

Chaque semaine, six jeunes travailleront 4 heures par matinée, soit 20 heures de travail hebdomadaire à la mairie de Romagnat. Ils

seront encadrés par des agents des ateliers municipaux.

Les seuls critères sont d'habiter à Romagnat et d'avoir entre 15 ans (révolus) et 16 ans (ne pas avoir fêté ses 17 ans).

Les dossiers de candidature seront à retirer entre le 17 février et le 31 mars en mairie ou disponibles sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr).

## La rentrée scolaire 2025-2026



### Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026

La campagne d'inscription scolaire se déroulera du 31 mars au 25 avril 2025 pour :

- les enfants nés en 2022 (jusqu'au 31 décembre 2022)
- les enfants rentrant en CP
- les enfants nouveaux arrivants à Romagnat.

Munissez-vous des pièces nécessaires à la constitution du dossier de votre enfant : livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé et présentez-vous en mairie au service éducation jeunesse.

### Le dossier unique d'inscription de l'enfant (DUIE)

Ce dossier unique permet de valider chaque année l'inscription des enfants aux activités suivantes :

- accueil périscolaire (matin et soir) et extrascolaire (mercredi et vacances)
- restauration scolaire
- étude surveillée.

Le DUIE doit être rempli, signé et accompagné des pièces justificatives et sera valable pour l'année scolaire 2025-2026. Il est également transmis aux directrices d'école, ce qui évite de remplir de nouveaux documents à la rentrée.

### En cas de réinscription : le dossier unique de réinscription de l'enfant

Ce dossier permet de valider chaque année la réinscription des enfants aux activités scolaires et extrascolaires. Ce document doit être rempli, signé et accompagné des pièces justificatives et sera valable pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est également transmis aux directrices d'école, ce qui évite de remplir de nouveaux documents à la rentrée.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site internet [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) ou disponibles auprès du service éducation jeunesse à partir du 31 mars 2025.

### Service éducation-junesse

**Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à**

**17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30**

**Tél. 04 73 62 79 51 - [portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)**

## L'automne au P'tit Monde



Depuis l'ouverture du P'tit Monde au printemps, les enfants et leurs animateurs s'y retrouvent tous les mercredis et pendant les vacances.

Pendant les vacances d'automne, les quelque 250 enfants ont voyagé dans les étoiles et le système solaire grâce à de nombreuses animations. Ils ont profité de nombreuses sorties extérieures à la piscine ou à la patinoire pour les grands, d'un spectacle et d'une virée à Anatolia Parc pour les plus petits.

Pour clôturer en beauté, le dernier jour était aux couleurs d'Halloween : les plus grands, déguisés, ont assisté à un concert spécial Halloween à l'opéra de Clermont quand les plus petits étaient ensorcelés par une magicienne.

## Semaine des Solidarités

Du samedi 24 mai au mercredi 28 mai, le service Education jeunesse organisera la deuxième édition de la semaine des solidarités, en proposant plusieurs événements et animations dédiés aux solidarités à Romagnat.

Notez dès à présent ces rendez-vous :

### Samedi 24 mai : Journée des Solidarités

Le service Education Jeunesse et le CCAS, en partenariat avec des associations romagnatoises, lanceront la semaine des Solidarités, avec un événement consacré aux droits des enfants, qui permettra de récolter des dons. De nombreuses surprises vous attendront dans le parc de Tocqueville et autour de la Mairie.

### Mardi 27 mai : cross solidaire

Les enfants des écoles de Romagnat, encadrés par leurs enseignants et l'intervenant sport, courront au profit de plusieurs associations caritatives.

### Mercredi 28 mai : Les Habits du Cœur

Dans le cadre d'UNIday, les rendez-vous solidaires des enfants et des jeunes proposés par l'UNICEF, les enfants de l'accueil de loisirs ouvriront une boutique éphémère de vêtements.

## Du rugby à la pause méridienne

Dans le cadre du projet « Ecol'Ovale » de la Fédération Française de Rugby, l'ASR a proposé cet automne un cycle pédagogique de « rugby toucher » aux enfants inscrits dans les accueils périscolaires des écoles élémentaires Jacques-Prévert et Louise-Michel. Dans chaque école, les éducateurs sportifs ont animé 5 séances de 45 minutes et rassemblé une cinquantaine d'enfants qui étaient volontaires pour participer à cette initiation.

L'objectif de ce partenariat avec le service Education Jeunesse est de favoriser les actions de découverte et de nouvelles pratiques sportives : le rugby « toucher » ainsi que le rugby à 7. Cette initiation permet également de faire comprendre aux parents que le rugby est un sport qui se pratique en toute sécurité.

Un deuxième cycle de découverte aura lieu en mai et juin prochains.



## Carnaval le 22 mars

Après le succès de l'année dernière, le Carnaval revient à Romagnat le samedi 22 mars. Il est ouvert à tous et le thème sera « Contes et légendes ».

Dès le mois de janvier, les enfants commenceront à préparer cet événement avec les animateurs à la garderie, pendant la pause méridienne et les mercredis.

La banda de l'Eveil romagnatois animera le cortège et les animateurs nous entraîneront dans une déambulation autour des légendes romagnatoises, nous réservant des surprises.

Comme l'année dernière, l'Asso des jeunes organisera le grand bal costumé, à la salle André-Raynoird à partir de 20 h.

# Romagnat, une ville engagée dans la participation citoyenne

Un humoriste a dit un jour « la participation, c'est ce qu'on ne voit pas si on ne participe pas ».

A Romagnat, il s'agit plutôt du fil conducteur qui relie dans le temps un projet initial à d'autres, souvent plus motivants, et surtout répondant davantage à l'intérêt général.

On pourrait dire aussi que la participation citoyenne constitue une sorte de trame de notre vie collective, à découvrir dans ce dossier, à travers l'exemple de quelques grands chantiers menés ces dernières années sur la commune, et qui continueront certainement à évoluer encore.

[jeparticipe@ville-romagnat.fr](mailto:jeparticipe@ville-romagnat.fr)

## Le Parc de Tocqueville

A tout seigneur tout honneur !

Au cœur de la ville, mais aussi des urgences environnementales, le parc fait l'objet de soins constants et attentifs de la part de Jean Fontenille, adjoint à l'environnement, et des services municipaux, mais pas seulement : durant l'été, des jeunes Job'Ados viennent chaque année leur prêter main forte, des habitants apportent régulièrement leurs services ou leurs idées, de manière très variée.



- Plantons Ensemble avec des habitants bénévoles, depuis 2022, et encore tout récemment les 30 novembre et 7 décembre
- LPO parce que les oiseaux sont les premiers habitants
- Forêt de Miyawaki plantée par les enfants des écoles
- Inventaire participatif des figuiers pour créer un verger conservatoire, démarche à la fois écologique, scientifique et historique faisant appel aux contributions des habitants de Romagnat et de Clermont Auvergne Métropole.

Avec la mise en place du budget participatif (voir ci-contre), il est apparu une attente pour poursuivre l'aménagement du Parc, dans sa partie basse. Grâce aux projets portés par des habitants, et à un budget de 40 000 euros entièrement dédié



chaque année à leurs réalisations, des bancs et des poubelles ont d'abord été installés le long du chemin qui serpente entre la mairie et le stade. Des équipements de fitness en plein air ont ensuite fait leur apparition au niveau des tribunes.

En 2024, sous le titre de Plus Verte ma Ville, un nouvel élan participatif a permis de mettre en route de nouveaux projets.

Cet hiver, c'est un caniparc qui voit le jour à côté du bassin, autrement dit un espace qui est entièrement dédié aux chiens pour leur permettre de jouer en liberté, sous le regard vigilant de leurs propriétaires (voir page 22). Montant de l'investissement : 15 000 euros, comprenant la mise en état du terrain, l'installation des clôtures, portillon piétons et portail pour les services techniques, sans oublier poubelle, distributeur de sacs, banc et panneau d'affichage pour le règlement et la charte d'utilisation.



## Le site de l'ancien FLEP et la ZAC multisites Condamine - Le Prat

La démarche participative prévue au départ s'est trouvée fortement bousculée par l'arrivée du Covid, et les premières consultations ont eu lieu sur internet, une grande première pour la commune.

L'étape suivante a été un appel aux habitants volontaires pour réfléchir aux nouveaux usages possibles du site, après le déménagement programmé du FLEP et de l'Accueil de loisirs à l'espace Bernard-Brajon, dans leurs nouveaux locaux.

Après tirage au sort en commission municipale Solidarité - Cadre de Vie - Animation urbaine, et appel aux riverains, sept habitants ont rejoint un Groupe Projet, aux côtés de six élus dont M. le maire et un membre de l'opposition. Entre le 28 mars et le 23 mai 2022, ils se sont réunis cinq fois et se sont mis d'accord sur trois axes. Le déménagement et l'agrandissement du multi-accueil ont été jugés prioritaires, ainsi que l'ouverture des espaces verts sur le reste du parc et l'aménagement des locaux restants pour de nouvelles activités, avec une attention particulière pour l'inter-génération et les adolescents.



Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale ont ensuite pris le relais pour affiner à la fois les besoins et les possibilités. Agents, parents et élus ont été sollicités, des visites de structures similaires ont été effectuées dans différentes communes du département, sans parler des multiples études techniques indispensables à ce dossier. Et le 11 avril 2024 deux options ont été présentées lors d'une réunion publique, au cours de laquelle toutes les personnes présentes ont pu exprimer leur choix. Le futur Pôle Petite Enfance verra donc le jour après réhabilitation complète et mise aux normes des anciens bâtiments (voir page 14).

Ce fonctionnement en Groupe Projet, intense mais de courte durée, associant habitants, élus, services puis entreprises en amont d'un gros chantier, a également été mis en place pour le chantier de la ZAC Condamine - Le Prat, avec des rendez-vous spécifiques pour chacun de ces deux quartiers.

## Cinq budgets participatifs

Depuis 2021, un budget participatif permet aux Romagnatois d'affecter 40 000 € du budget d'investissement de la commune à des projets citoyens. Les idées proposées autour d'une thématique sont soumises au vote chaque printemps.



En quatre années, huit projets lauréats sont passés de l'idée à la réalisation, grâce à la collaboration entre les porteurs de projet, les élus et les services communaux.

### 2021 : Plus Belle ma Ville

- protection du puy Giroux et installation d'une table d'orientation
- aménagement parc de Tocqueville : bancs, plantations et fitness de plein air

### 2022 : Plus Jeune ma Ville

- parc aventure sportif et familial réalisé avec des habitants d'Opme
- plantation d'une mini-forêt Miyawaki avec des enfants des écoles

### 2023 : Plus Créative ma Ville

- acquisition d'un triporteur électrique pour personnes à mobilité réduite
- remise en état d'un terrain de basket (études techniques en cours)

### 2024 : Plus Verte ma Ville

- mare pédagogique (études techniques en cours)
- enclos pour chien

### 2025 : Plus Innovante ma Ville

Après le Festival des idées innovantes qui a eu lieu à l'automne, l'appel à projets se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars et les projets seront soumis au vote entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> juin prochain.



## Le Printemps des Mobilités

Chaque année depuis 2021, la commune propose aux habitants de venir dialoguer autour des questions de mobilités douces, avec différentes propositions :

- carte participative en ligne, permettant à chacun de signaler les points noirs ou dangereux qu'il rencontre lors de ses déplacements, et qui est ensuite transmise aux services métropolitains en charge des voiries ; la carte du printemps 2024 était centrée sur les déplacements piétons
- rencontre avec des représentants du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC) pour évoquer les questions liées au réseau T2C et aux transports collectifs. Ce rendez-vous a été régulièrement complété par d'autres, plus institutionnels, mis en place à l'échelle de la métropole en lien avec le projet InspiRe. Le dernier en date a eu lieu jeudi 12 décembre, avec l'installation sur la place du marché, de C.L'INFOBUS pour que chacun



puisse obtenir des réponses à ses questions personnelles

- débat public sur Romagnat ville apaisée, et sur la réduction de la vitesse à 30 km/h
- réflexion sur la mise en place d'un covoiturage solidaire, avec les habitants de la résidence Simone-Veil
- développement de l'usage du vélo.

À l'image des Groupes Projets mis en place autour des chantiers de l'ancien FLEP ou de la future ZAC, les cyclistes ont été invités à s'organiser eux aussi en Groupe Projet. Modeste au départ, ce groupe a travaillé sur les emplacements des arceaux de stationnement pour les vélos.

Avec l'arrivée de nouveaux participants, la réflexion s'est engagée dans plusieurs directions complémentaires :

- en 2023, certains participants ont proposé un projet dans le cadre du budget participatif Plus Créative ma Ville. Un budget de 20 000 euros a été investi dans l'achat d'un triporteur électrique pour faciliter les promenades des personnes à mobilité réduite. Durant l'hiver 2024, le Centre Social a lancé avec succès un appel à volontaires pour recruter et former des bénévoles à la conduite de cet engin, qui peut désormais circuler grâce à eux en toute sécurité dans les rues de Romagnat (voir page 26)
- la mise en place d'un itinéraire alternatif aux routes principales, dans l'idée de faciliter une liaison douce entre les quartiers et les villages, aussi bien pour les cyclistes que pour les piétons. Nom de code : le Parcours Vert. Son itinéraire a d'abord été exploré par l'élue en charge de la gestion des chemins et les services techniques, puis proposé à tous, et validé par les participants en mai 2024.



Les étapes suivantes relèvent à la fois d'un travail de stabilisation des sols pour assurer une circulation toute l'année, et de la mise en place d'un balisage adapté (itinéraire et durée), permettant également la liaison avec d'autres itinéraires vélo en cours de création sur les communes voisines.

- la sécurisation des parcours vélo sur les voiries principales. Une cartographie des peintures au sol à rénover ou à créer a été élaborée par le groupe et transmise aux services métropolitains. Ce travail est en cours de réalisation, notamment sur les grands axes, comme vous avez pu le constater
- le suivi des projets inscrits au Schéma cyclable de la métropole. Un petit groupe spécifique a été constitué en janvier 2024, composé d'élus, d'habitants issus du Groupe Projet ou riverains, et des techniciens de la métropole en charge de la mise en œuvre des aménagements. Le fruit de leur travail collectif a pu être présenté et débattu publiquement en septembre 2024, en présence de la société Artelia, missionnée pour réaliser études préparatoires et premières propositions. Un comité technique métropolitain, et un comité de pilotage sont encore à venir, mais les travaux devraient avoir lieu au cours du 1er semestre 2025. Objectif : que tout soit prêt avant la mise en place du projet InspiRe fin 2025.



## Café Les Tonnelles : participation citoyenne et solidarité

À la mi-décembre, de nombreux Romagnatois ont eu le regard attiré par une enseigne inattendue sur l'avenue Gergovia. Le café Les Tonnelles, bien abrité au rez-de-chaussée de l'Ehpad municipal, a ouvert pour quelques jours les portes d'un nouveau lieu de convivialité accueillant tous les publics.

Il s'agit en réalité d'une sorte de test grandeur nature, préfiguration d'un projet qui reste encore à construire.

Les premiers échanges à ce sujet ont eu lieu, il y a un peu plus d'un an, autour de l'idée de transformer les usages de la grande salle de l'Ehpad, et de le faire sur un mode participatif associant largement résidents, habitants, élus, agents de l'Ehpad, de la commune et du CCAS.

Cela a d'abord conduit le conseil municipal à la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du dispositif « Territoire d'engagement », avec à la clé une enveloppe de 48 000 € pour la formation et l'accompagnement d'un groupe d'élus et d'agents municipaux. L'animation concrète du projet a ensuite été confiée au cabinet Pratico-Pratiques, spécialisé en design de services et de politiques publiques, s'appuyant sur la participation citoyenne.

Les rendez-vous liés à l'ouverture éphémère du café Les Tonnelles sont nés de ce travail collectif engagé à l'automne 2024.

- **18 septembre** : journée d'enquête auprès des habitants de Romagnat
- **4 décembre** : collecte solidaire d'objets pour équiper le café avec des tasses, théières, verres, assiettes, vases... apportés par les habitants
- **12 décembre** : atelier de transformation de la salle mise à disposition par l'Ehpad en véritable café, permettant dans le même temps aux participants d'échanger leurs idées et leurs envies pour créer un lieu unique et chaleureux
- **du 13 au 17 décembre** : ouverture à tous, avec des horaires variant d'un jour à l'autre, avec des élus et des agents volontaires pour accueillir comme dans un vrai café aussi bien les résidents de l'Ehpad et leurs proches que les enfants de l'école Jacques-Prévert et leurs familles... et permettre à chacun de donner son avis sur la suite à donner à cette expérience.

Cet événement a été une aventure réjouissante pour chacun des participants. L'heure est maintenant au bilan et à l'évaluation de tous les aspects de cette expérience.

**Pour un avis ou des suggestions : [jeparticipe@ville-romagnat.fr](mailto:jeparticipe@ville-romagnat.fr)**



## Espace Naturel Sensible du puy Giroux

Après le classement Espace Naturel Sensible (ENS) du site du puy Giroux en 2023, il est désormais nécessaire d'œuvrer à la préservation de ce réservoir de biodiversité. Dans ce but, la Ligue de Protection des Oiseaux a été missionnée pour rédiger le plan de gestion de cet ENS.

Le plan de gestion est un document stratégique qui définit pour le site une programmation opérationnelle à court et moyen terme, en cohérence avec les objectifs de gestion définis pour le site sur le long terme. Il est fondé sur un état des lieux de l'espace naturel, destiné à recueillir les informations utiles à la gestion du site, qui s'organise autour de 4 clés d'entrée :

- description du site et du contexte administratif dans lequel il s'inscrit
- description des composantes de l'écosystème
- description de la place de l'homme (activités et usages)
- description du paysage.

Ce postulat de départ permettra ensuite de définir, à moyen et long terme, les objectifs de gestion du site ainsi que les actions à mener.



Le plan de gestion, qui est établi pour 5 ans, permettra ainsi au gestionnaire retenu pour le mettre en œuvre, de remplir sa mission de conservation du patrimoine naturel à partir des connaissances à disposition et des moyens humains, techniques et financiers alloués.

A l'issue des cinq ans, une évaluation est réalisée et constitue la base de départ d'un nouveau plan de gestion quinquennal.

## Un pas vers la transition énergétique

### Les panneaux photovoltaïques de l'espace Bernard-Brajon : une énergie locale au service de notre commune

Depuis avril 2023, les 118 panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de l'Espace Bernard Brajon produisent de l'énergie renouvelable, marquant une avancée significative dans la réduction de notre empreinte carbone.

Avec une surface de 208 m<sup>2</sup>, ces installations ont généré 51,8 MWh d'énergie verte en moins d'un an, contribuant ainsi activement à notre objectif de début d'autonomie énergétique.

Cette initiative ne se limite pas seulement à fournir une électricité propre. Elle permet aussi de réduire les coûts énergétiques pour notre ville, tout en favorisant un modèle de production locale et durable. Une partie est utilisée sur site, tandis que le surplus est revendu à ENEDIS (lorsque l'ensoleillement est important et que la demande en électricité est faible, notamment durant les mois d'été).

### Engagez-vous pour un avenir durable

Faire de Romagnat un modèle d'écoresponsabilité est l'affaire de tous pour protéger notre environnement, garantir un cadre de vie sain aux générations futures, bâtir une commune plus verte, plus autonome et tournée vers l'avenir.

Les Romagnatois installent des panneaux photovoltaïques et s'engagent activement : depuis 2021, près de 150 déclarations de travaux ont été déposées en mairie.

Les Romagnatois bénéficient d'un accompagnement des conseillers Renov'actions 63 pour obtenir des informations sur la faisabilité du projet, sa rentabilité et les aides éventuelles, via le dispositif France Renov'.

Pour installer des panneaux photovoltaïques, une déclaration de travaux doit être déposée sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme ou en mairie. Elle est instruite dans un délai d'un mois, sauf pour les projets situés à Opme qui sont soumis à l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

### Plus d'informations

- [www.renovactions63.fr](http://www.renovactions63.fr)
- [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)
- [www.ville-romagnat.fr/Vos démarches / Faire des travaux](http://www.ville-romagnat.fr/Vos_demarches/Faire_des_travaux)



## Distribution de pièges contre les frelons asiatiques



La mairie de Romagnat se mobilise et poursuit sa lutte contre les frelons asiatiques en distribuant des pièges.

L'invasion importante des frelons asiatiques inquiète non seulement les apiculteurs locaux mais aussi l'ensemble

des habitants. Le frelon asiatique est classé dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique, il est à lui seul le principal acteur dans la mortalité des abeilles et, sans abeilles, toute la chaîne pollinisatrice s'arrête.

Cette espèce envahissante se place en vol stationnaire à l'entrée des ruches, puis s'éclipse rapidement en emportant une abeille entre ses pattes, ce qui provoque un stress considérable et perturbe l'activité de toute la ruche pouvant aller jusqu'à la perte de la colonie entière.

### Éliminer les nids primaires

Dès le mois de février, il est nécessaire d'éliminer manuellement les nids primaires en observant attentivement garages et abris divers et, en complément, d'installer des pièges entre les mois de février et avril. Cela permet de perturber l'installation des nids secondaires en capturant les futures reines, ce qui réduira leur reproduction et, par conséquent, le nombre de jeunes frelons.

### Les pièges retenus

Différents types de pièges ont été expérimentés pour évaluer leur efficacité et leur facilité d'utilisation. Le piège retenu est transparent et s'ouvre en deux parties, permettant ainsi de le remplir avec un appât attractif et de le vider facilement. Il agit comme une nasse : le frelon se heurte à la paroi transparente, s'épuise et tombe dans le liquide au fond du récipient. La transparence du piège attire les frelons, qui sont intrigués en voyant leurs semblables à l'intérieur. Ce piège peut être placé sur un rebord, à hauteur d'homme, ou suspendu, en veillant à ce qu'il ne soit pas trop exposé au vent.

Une grille sélective a aussi été sélectionnée : elle se fixe sur un bidon.

Ces dispositifs doivent être alimentés avec une préparation qui attire les frelons mais pas les abeilles.

### Réserver un piège

Cinquante pièges seront distribués gratuitement aux Romagnatois qui résident à proximité d'un rucher, d'un verger ou d'un lieu où des nids ont été identifiés.

Réservation de piège auprès de

- Jean Fontenille : [jean.fontenille@ville-romagnat.fr](mailto:jean.fontenille@ville-romagnat.fr) – tél. 06 75 24 39 30
- Paul Rigard : [rigard.paul@wanadoo.fr](mailto:rigard.paul@wanadoo.fr) – tél. 06 11 03 01 91

La distribution des pièges et des consignes d'utilisation aura lieu au printemps 2025.

## Des arbres plantés pour l'avenir de la commune

Lancée depuis plusieurs années, la mise en place de nouveaux arbres reste soutenue à Romagnat. Les essences de feuillus et conifères ont été sélectionnées pour s'adapter au changement climatique : chêne vert et chêne liège, noisetier de Byzance, épicéa de Serbie, pin sylvestre, cèdre du Liban, if...

Cette année, 19 citoyens volontaires ont rejoint le collectif « Plantons ensemble » les samedis 30 novembre et 7 décembre pour deux matinées dans le parc de Tocqueville.

Les habitants bénévoles, avec les élus, ont mis en terre les 14 arbres dans les trous préalablement creusés par les agents des ateliers municipaux.

D'autres aménagements ont été effectués en collaboration avec les élèves de l'ÉREA d'Opme, qui ont planté trois conifères dans l'espace naturel sensible du puy Giroux. Une vingtaine d'enfants de l'association des Éclaireurs

et Éclaireuses de France ont réalisé la plantation d'un arbre à miel et d'un oranger des Osages dans le parc de Tocqueville.



### L'accent mis sur les groupes scolaires

Les parents d'élèves de l'école Boris-Vian, accompagnés des enfants, ont sélectionné des arbres fruitiers (cognassier et figuier à des fins pédagogiques) ainsi que des feuillus pour la cour de l'école et ont pris part à un atelier d'aménagement végétal.

Les agents municipaux ont planté quatre arbres à proximité du parking de l'école Louise-Michel et un arbre et des arbustes dans la cour de l'école maternelle Jacques-Prévert. Enfin, les derniers arbres ont rejoint leurs emplacements définitifs dans le cadre du projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire, commencé à l'été 2023 et désormais achevé. Désormais, 19 arbres embellissent la cour de cette école.



## Aménagement d'un caniparc

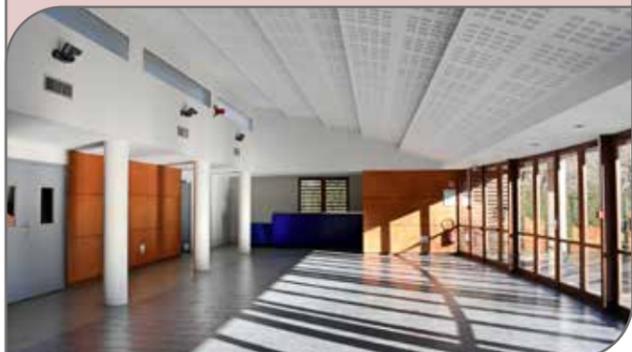
Au printemps dernier, lors du vote du budget participatif « Plus verte ma ville », les Romagnatois ont choisi le projet de création d'un caniparc. Dans cet espace clos, les chiens pourront évoluer sans être attachés en laisse, sous la surveillance de leurs propriétaires.

L'enclos est en cours d'aménagement dans le parc de Tocqueville dans la zone située à proximité du bassin de rétention d'eau qui alimente le stade et l'avenue Jean-Moulin. Il est clôturé avec un grillage souple et fermé par un portillon. Les maîtres pourront s'installer sur un banc et auront à leur disposition un distributeur de sacs pour les déjections et une poubelle. Une charte d'utilisation est également prévue pour définir quelques règles de bien vivre ensemble et faire de ce lieu un espace propice aux échanges et à la convivialité entre les propriétaires d'animaux.



## Travaux à la Maison pour Tous

En novembre et décembre, des travaux ont eu lieu à la salle des fêtes d'Opme : l'étanchéité a été refaite et l'installation électrique mise aux normes. Les huisseries des impostes ont été changées et les murs de la salle repeints.



## Sport

### Club house de tennis

Une terrasse en bois a été aménagée par les ateliers municipaux dans le prolongement du club house. Après avoir redessiné le talus et nivelé le terrain, les agents ont posé des plots qui sont recouverts de lames de bois traitées pour résister aux intempéries.



### Stade des Pérouses

Des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement dans les installations sportives. A l'automne, un nouveau filet pare-ballon a été installé entre le terrain de football et les courts de tennis. Sur le terrain Michel-Brun, le portail situé au niveau des vestiaires a été changé.

### Salle de fitness



L'ouverture du pôle associatif Bernard-Brajon a permis la réaffectation de locaux associatifs. Ainsi, la salle de répétition de l'Eveil romagnatois est devenue une salle de fitness au cours de l'été dernier. Les agents des ateliers municipaux ont fait des travaux de mise aux normes électriques, remis la salle en état et participé à l'installation des appareils de fitness. Durant l'hiver, les éclairages seront remplacés par des LED, qui permettront de réduire la consommation et faire des économies.

L'accès à la salle a également été adapté pour cette nouvelle activité qui a démarré en septembre et été inaugurée le 21 octobre.

## Voirie



### Rue du Verger à Opme

Clermont Auvergne Métropole a aménagé deux places de stationnement formant des chicanes dans la rue du Verger à Opme.

Cet aménagement oblige les véhicules à ralentir sur cette portion de rue fréquentée par des enfants, qui circulent à vélo ou rejoignent l'arrêt de bus.



### Place du Marché

Pour éviter le stationnement sauvage sur la place du Marché, la place a été fermée pour en interdire l'accès. Des plots ont été installés par Clermont Auvergne Métropole. Certains sont amovibles pour permettre l'accès aux personnes autorisées, comme les commerçants du marché ou les participants à des manifestations autorisées par la municipalité.

### Boulevard du Chauffour

Clermont Auvergne Métropole continue à améliorer la circulation sur les trottoirs du boulevard du Chauffour. Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée cet automne pour faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

### Avenue des Pérouses

En raison de fissures importantes et de formation de nids de poules, la chaussée a été réparée entre le rond-point du stade et l'avenue de la République au début du mois de décembre.

### Avenue Gergovia

Une signalisation spécifique aux cyclistes a été installée sur les feux tricolores situés entre la rue de la Treille et la rue des Fours à Chaux. Elle leur permet de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder la priorité aux autres usagers.

### Avenue Jean-Moulin

Dans le cadre du schéma cyclable métropolitain, Clermont Auvergne Métropole a prévu la transformation de la bande cyclable venant d'Aubièze en piste cyclable. Ce projet a été présenté aux riverains et aux élus lors d'une réunion publique qui a eu lieu à l'automne. Les études se poursuivent pour tenir compte des remarques formulées. Les travaux devraient démarrer avant l'été 2025.

## Fontaine de Saulzet-le-Chaud

Depuis les années 80, la fontaine de Saulzet-le-Chaud était alimentée par le réseau d'eau potable qui coulait 24h/24h, ce qui n'est plus envisageable aujourd'hui. Dans le but de préserver la ressource en eau, la Municipalité a décidé de mettre cette fontaine d'ornement en circuit fermé.

Afin de réduire l'impact carbone de la collectivité, le choix s'était porté sur l'installation d'un système solaire composé d'une pompe immergée dans l'eau et de panneaux photovoltaïques pour alimenter la batterie. Ces travaux ont été réalisés par les agents de nos services techniques qui ont également rénové la fontaine (maçonnerie, joints, étanchéité, construction de regards, peinture...) pour embellir ce patrimoine.

Dans l'éventualité où ce système solaire ne serait pas parfaitement adapté aux usages, la municipalité avait anticipé sa modification en prévoyant les raccords électriques. Après quelques mois de test de fonctionnement, ce système n'a pas été jugé satisfaisant. Aussi, pendant la période d'hivernage, les panneaux photovoltaïques seront déposés et des travaux seront réalisés pour raccorder la pompe au réseau électrique.



## Restauration d'une croix

La croix Saint-Marc, située sur le chemin des Caves, a été déposée à l'automne pour être restaurée. Cette croix en fonte est en effet corrodée : les parties manquantes vont être reconstituées puis elle sera repeinte. Son socle sera également nettoyé et consolidé.

## Mutuelle de village romagnatoise

La mutuelle de village romagnatoise propose une couverture santé aux habitants et personnes travaillant à Romagnat. Trois contrats différents sont proposés par Precocia pour s'adapter aux besoins de chacun. En 2025, les cotisations augmenteront en moyenne de 3 % en raison des remboursements de la Sécurité Sociale, générés en 2024 et prévisibles pour 2025. Cette hausse permet de garantir la stabilité de l'offre de remboursement.

L'adhésion est possible à tout moment de l'année.

Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.



### HOSPITALISATION accordée par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

	Village 1 Base AMO + Mutuelle	Village 2 Base AMO + Mutuelle	Village 3 Base AMO + Mutuelle
Honoraires	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit :			
- Chirurgie, médecine, maternité illimitée	50 €	60 €	80 €
- Autres séjours (sauf psy) (1)	20 €	25 €	30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait journalier hospitalier (2)	Frais réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnement par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait assuré pour actes supérieurs à 120 € et Forfait Patient (4)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %

(1) Chambre particulière autres séjours (hors psychiatrie) : limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, et en maison d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placements à l'année et temporaires exclus. (2) Forfait hospitalier illimité en chirurgie, médecine et maternité. Limite de 30 jours par an en psychiatrie. Limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, maisons d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite de 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placement à l'année et temporaire exclus. (3) Frais d'accompagnement : montant par jour de médecine et chirurgie pour les personnes âgées de moins de 16 ans et de plus de 75 ans. Limite de 30 jours par an. (4) Le Forfait Patient Urgences (FPU/FPV) est facturé suite à un passage aux urgences non programmé et non suivi d'une hospitalisation.

### DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

	Village 1	Village 2	Village 3
Soins	125 %	150 %	200 %
Orthodontie	200 %	250 %	325 %
Prothèses	200 %	250 %	350 %
- Plafond annuel des prothèses dentaires (TM inclus)	600 €	800 €	1 200 €
Implant (non pris en charge AMO limité à 1 par an)	100 €	300 €	500 €

**Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier 100% Santé », du dit « panier maîtrisé » et du dit « panier libre » selon le taux indiqué de la garantie choisie.** Le plafond dentaire est exprimé sur une année civile, uniquement sur la base des actes de prothèses dentaires conformes aux conditions d'attributions AMO, inscrites dans la nomenclature CCAM et dans la limite du montant mentionné ci-dessus. Au-delà, la Mutuelle ne procédera à aucun remboursement. En cas de changement d'option en cours d'année, le plafond est de fait proratisé. Le forfait implant est renouvelable après 12 mois révolus sans consommation. Les actes dentaires cotés AMO sont remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.

### OPTIQUE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

	Village 1	Village 2	Village 3
Lunettes (verres et monture) adulte et enfant (1)	100 % + 150 €	100 % + 210 €	100 % + 300 €
- Bonus fidélité après 24 mois révolus sans consommation (2)	20 €	25 €	40 €
- Bonus fidélité après 36 mois révolus sans consommation (2)	60 €	70 €	100 €
Lentilles correctrices acceptées ou refusées AMO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €

**Retrouvez la liste des partenaires optiques sur le site [www.mutuelle-precocia.fr](http://www.mutuelle-precocia.fr)**

**Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier A » et/ou du dit « panier B » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.**

(1) Un équipement est composé de deux verres et une monture. Le forfait est renouvelable au bout de 12 mois révolus sans consommation. (2) Les bonus ne sont pas cumulables et peuvent être alloués après 2 années d'adhésion révolus sans consommation. En cas de changement de garantie et/ou option, la prise en compte du délai de non consommation débute à la date de la nouvelle souscription.

### AIDES AUDITIVES accordées par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

	Village 1	Village 2	Village 3
Prothèses (forfait par oreille renouvelable à date de consommation)	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
- Bonus fidélité après 12 mois d'adhésion à la garantie	25 €	50 €	100 €
Consommables (piles)	100 %	100 %	100 %

**Retrouvez la liste des partenaires auditifs sur le site [www.mutuelle-precocia.fr](http://www.mutuelle-precocia.fr)**

**Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre de ladite « classe I » et/ou de ladite « classe II » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.** Le bonus s'applique par oreille à la date d'adhésion à l'option définie du dernier bulletin de souscription.

### SOINS COURANTS accordés par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

	Village 1 Base AMO + Mutuelle	Village 2 Base AMO + Mutuelle	Village 3 Base AMO + Mutuelle
Honoraires médicaux : Consultations et visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (1)	125 %	150 %	225 %
Médicaments (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses et examens de Laboratoire	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et d'échographie	100 %	125 %	150 %
Honoraires paramédicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Matériel Médical	125 %	150 %	200 %

(1) Les visites avec déplacements non médicalement justifiés sont prises en charge dans la limite de 100 % TC.

### PREVENTION ET BIEN-ETRE

	Village 1	Village 2	Village 3
Consultation hors nomenclature : sur présentation de la facture originale nominative acquittée et effectuée par des professionnels de santé autorisés uniquement (avec Finess/Adeli/RPPS apposé) comme ostéopathe, micro kinésithérapeute, acupuncteur... (exclusion de tout acte médical coté NR)	80 € / an	100 € / an	150 € / an
Médicament (solution buvable, injectable ou comprimé) prescrit sur ordonnance non remboursé par l'AMO sur présentation de justificatif détaillé			
Cure accordée par l'AMO : participation aux compléments tarifaires à hauteur de la facture originale nominative acquittée			

**Actes de prévention pris en charge dans le cadre de la loi du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie osseuse, vaccins...) : Actes prévus à l'article R871-2 du code de la Sécurité Sociale, dans la limite de prise en charge de la garantie choisie. Liste disponible auprès de la mutuelle.**

MA MUTUELLE ASSISTANCE (1)	Oui
FONDS SOCIAL (2)	Oui
PRIME NAISSANCE (3)	Gratuité 1 an
Zen'Hit Le succès de votre zénitude (4)	Oui

(1) Prestations définies ou contrat par le prestataire. (2) Les présentes allocations et participations sont votées chaque année par l'Assemblée Générale donc non reconductibles et seront honorées dans la limite des crédits disponibles. (3) Aucune cotisation n'est demandée pour les enfants nouveau-nés ou adoptés pendant les douze premiers mois de leur adhésion, dès lors que l'inscription a été faite à la date d'effet de l'événement, et dans les 3 mois qui l'ont suivi. (4) Partenariat pour la gestion d'une offre de service d'aide à domicile.



	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	26 €	312 €	32 €	384 €	40 €	480 €
De 26 à 30 ans	34 €	408 €	42 €	504 €	47 €	564 €
De 31 à 40 ans	37 €	444 €	47 €	564 €	53 €	636 €
De 41 à 50 ans	42 €	504 €	53 €	636 €	63 €	756 €
De 51 à 60 ans	53 €	636 €	63 €	756 €	74 €	888 €
De 61 à 70 ans	63 €	756 €	74 €	888 €	89 €	1 068 €
De 71 à 80 ans	74 €	888 €	84 €	1 008 €	100 €	1 200 €
81 ans et plus	79 €	948 €	89 €	1 068 €	104 €	1 248 €

## Balades en triporteur

La première année de fonctionnement du triporteur a permis d'organiser 13 sorties avec une ou deux balades à chaque fois.

Les retours des participants sont extrêmement positifs. Ils ont apprécié les balades et les moments d'échanges avec les pilotes et/ou accompagnateurs, même constat pour les pilotes et les accompagnateurs. La bienveillance et la gentillesse des pilotes ont été mentionnées à de nombreuses reprises par les participants :

« *Sortie agréable, qui propose un circuit plaisant dans les ruelles de Romagnat. Ça change de l'Ehpad et ça fait du bien d'être dehors. Tous les accompagnateurs sont sympas et, s'il ne fait pas trop froid, avec grand plaisir pour une autre balade.* »  
M. B.

« *C'est du tonnerre. Je me suis régalé. En tant que grand cycliste, j'aurais aimé donner quelques coups de pédale, mais c'est bien de se faire conduire aussi. Concernant le parcours, ça ne peut pas aller mieux. C'était super, je suis prêt à recommencer. Les pilotes sont top, on peut discuter et blaguer avec eux, ça fait vraiment du bien.* »  
M. L.

Les sorties reprendront à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025 jusqu'au 15 novembre 2025 (avec une interruption les 3 premières semaines d'août) et avec des nouveaux parcours proposés (Chomontel, Les Pérouses). Ces balades sont destinées aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, accompagnées par un proche si elles le souhaitent. Les pilotes peuvent aller chercher les seniors à leur domicile.

**Pour tous renseignements et/ou pour réserver des sorties, vous pouvez contacter directement le Centre social au 04 73 62 63 00**  
[centresocial@ville-romagnat.fr](mailto:centresocial@ville-romagnat.fr)



## Les résidents de l'EHPAD à l'Autobus

Pour les fêtes de fin d'année, une dizaine de résidents et leurs accompagnants ont traversé la place François-Mitterrand pour déjeuner à l'Autobus. Une vingtaine d'autres ont dégusté un repas préparé et livré par le restaurant dans l'établissement. Tous ont apprécié ce moment festif et gourmand.



## Centre social

### Eveil aux mouvements et aux sons

Le Centre social propose tous les 15 jours, le mercredi de 10 h 30 à 11 h 15 des séances d'éveil aux mouvements et aux sons pour les enfants de 6 mois à 3 ans avec la participation des parents. Ces ateliers permettent de faire découvrir aux enfants les sons, les instruments, les rythmes et des comptines sur un mode ludique. Plusieurs places sont encore disponibles.

**Renseignements au 04 73 62 63 00**

### Bénévoles informatiques

Afin de poursuivre l'activité de son Espace Public Numérique, le centre social recherche des bénévoles pour donner des cours réguliers (hebdomadaire ou mensuel) sur ordinateur (Windows) et/ou sur smartphone / tablette (Android).

**Renseignements au 04 73 62 63 00**  
auprès de Frédérique Ollier.

## Bons d'achats de Noël

La distribution des bons d'achats de Noël au profit des Romagnatois de plus de 80 ans a été reconduite cette année. Les élus municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont effectué la distribution du mercredi 4 décembre au dimanche 8 décembre 2024.

Ces bons d'achats d'un montant de 25 € par foyer sont utilisables chez les 11 commerçants de Romagnat participant à cette opération.

## Galette dansante

Pour fêter la nouvelle année, le CCAS organisera sa traditionnelle galette dansante à la salle André-Raynoird le 25 janvier. L'après-midi dansant dédié aux Romagnatois de plus de 65 ans sera animé par l'orchestre Pascal Jamot.

## Zone à faibles émissions à Romagnat



Une Zone à Faibles Emissions (ZFE) est un périmètre dans lequel certains types de véhicules, considérés comme trop polluants, n'ont pas le droit de rouler et de stationner. Les objectifs sont de réduire la pollution dans les grandes agglomérations et d'améliorer la qualité de l'air, qui est un enjeu de santé publique. Cette obligation légale nationale concerne 42 agglomérations de plus de 150 000 habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la Zone à Faibles Émissions s'étend à l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole (sauf les axes autoroutiers) y compris à Romagnat.

Elle concerne les véhicules professionnels les plus anciens. Seuls les véhicules professionnels Poids Lourds et Véhicules Utilitaires Légers de la catégorie « non classés » (c'est-à-dire de plus de 20 ans d'âge) ne sont plus autorisés à circuler et stationner, les voitures particulières et les véhicules de transport de personnes ne sont donc pas concernés.

### La vignette Crit'air est obligatoire pour tous les véhicules

La vignette Crit'Air permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. Elle est obligatoire pour circuler dans toutes les communes de Clermont Auvergne Métropole et dans toutes les ZFE de France.

La vignette Crit'air, qui coûte 3,77 €, doit être achetée uniquement sur le site [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr).

Apposer cette vignette sur le pare-brise est obligatoire pour tous les véhicules, qu'ils relèvent ou non des catégories visées par les restrictions de circulation. Seuls les véhicules de plus de 20 ans d'âge « non classés » sont dispensés de vignette.

La non possession d'une vignette dans une ZFE expose à une amende de 3<sup>ème</sup> classe (35 €).

### Demander une dérogation

Pour donner de la souplesse et répondre à des cas particuliers, des dérogations peuvent être accordées. Selon l'usage du véhicule, elles peuvent être permanentes ou temporaires (1 an ou 3 ans renouvelables). La demande se fait via un formulaire sur le portail [ici.clermontmetropole.eu](http://ici.clermontmetropole.eu)

### Une aide financière pour les professionnels

Afin d'inciter ces professionnels à contribuer à l'effort d'amélioration de la qualité de l'air, la Métropole a également créé une aide financière pour l'acquisition, la transformation ou la location de véhicules professionnels « à faibles émissions » neufs ou d'occasion, visant à retirer de la circulation les véhicules trop polluants non classés. Cette aide s'élève à 3 000 euros et intervient en complément des mesures prises par l'État (bonus écologique, prime à la conversion, sur-amortissement fiscal). Elle est destinée aux micro-entreprises, très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés, petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 50 salariés et commerçants non sédentaires dont le siège social et l'activité sont situés sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. Elle est limitée à un véhicule par entreprise.

**Informations sur**  
[www.investinclermont.eu](http://www.investinclermont.eu)  
(rubrique services au quotidien).



## Mobiliser et agir pour l'égalité femme-homme

L'égalité entre les femmes et les hommes ne devrait pas être un sujet en 2024 et pourtant... Le harcèlement de rue, le sexisme ordinaire et les inégalités de genre que subissent les femmes dans l'espace public subsistent.

Bien qu'inscrite dans la loi, l'égalité entre les femmes et les hommes peine à se concrétiser et des inégalités de genre persistent. Ces constats ont conduit Clermont Auvergne Métropole à alerter sur ces phénomènes à travers une campagne de communication et à s'engager en faveur d'une société plus juste et égalitaire en portant un projet européen FEMACT-cities.

### Les femmes ont leur place partout, tout le temps

Dans les faits, de l'école au bureau, en passant par les transports en commun, et même les terrains de sports... partout, des inégalités de genre persistent. Et s'il est un endroit où elles s'expriment davantage, c'est la rue.

Si le sexisme ordinaire passe inaperçu pour beaucoup, il peut être lourd à porter, au quotidien, pour les femmes. C'est

pour interpellier l'opinion sur ces situations sexistes et leur banalisation que la Métropole lance une seconde campagne de sensibilisation pour rappeler que l'espace public est un bien commun, ouvert à toutes et tous et qu'il se doit d'être mixte, égalitaire, inclusif et bienveillant.

Dans les transports en commun, dans la rue, les femmes ont leur place partout, tout le temps et doivent pouvoir vivre et circuler tranquillement, librement et sereinement. Leur droit à la ville est le même que celui des hommes et ne saurait être remis en cause.



**FESTIVAL HUMOUR**

salle André-Raynoird

**LA DERNIÈRE FOIS**

**Compagnie La Neige est un Mystère / Duo burlesque / A partir de 7 ans**

**VENDREDI 14 FÉVRIER à 20 h 30**

Deux clowns se questionnent sur la mort. Leurs questionnements les mènent au vertige. Trouveront-ils matière à amadouer leurs angoisses ? Et les nôtres ? Ce sera une conférence. Une fausse conférence, animée et jouée par des clowns.

Dans un rapport direct avec le public, le rôle de conférenciers met les clowns en danger. Ils doivent assurer. Ils doivent tenir le public en haleine et ne peuvent pas vaciller.

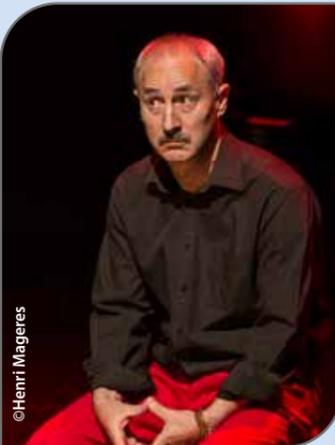
**SI DEVOS NOUS ÉTAIT CONTÉ**

**Angel Ramos Sanchez / Humour / Tout public**

**SAMEDI 15 FÉVRIER à 20 h 30**

Se frotter à l'œuvre de Raymond Devos s'apparente toujours à un exercice périlleux tant l'artiste donnait vie à ses textes au travers de sa gouaille, son énergie et son physique.

Angel Ramos Sanchez est un grand admirateur du « joueur de mots » mais il ne lui ressemble en rien. Plutôt menu et discret. En bon comédien rompu à l'art de l'improvisation, Angel est capable de réagir à toutes les situations en y ajoutant une bonne dose d'humour.



©Henri Mageres

**A TOUTE BUBURE**

**Compagnie Nosferatu / Concert théâtralisé avec les chansons de Pierre Perret**

**DIMANCHE 16 FÉVRIER à 17 h**

Les chansons de Pierre Perret, c'est mon enfance. Ces chansons gaies et drôles, ces chansons tristes, ces chansons aux sujets qui bousculent pour proposer un concert théâtralisé enjoué et impertinent qui posera des questions sur notre époque.

Ces tableaux de mœurs parfois burlesques et toujours minutieux, révéleront avec pertinence les lacunes d'une société plus que jamais agitée d'inquiétantes convulsions.

**Saison culturelle : Les prochains rendez-vous**

**LA CONSPIRATION DES BELETTES**

**Film de Juan José Campanella / Comédie en version originale sous-titrée / Tout public**

**MERCREDI 19 FÉVRIER à 20 h (salle André-Raynoird)**

En partenariat avec la Semaine du cinéma hispanique

Quatre vieux amis, un réalisateur, un scénariste, une actrice et son mari, partagent une grande maison à la campagne. Ils mènent une vie paisible jusqu'à l'arrivée d'un jeune couple d'agents immobiliers sans scrupules prêt à tout pour récupérer la propriété... mais c'est sans compter sur la malice de ces septuagénaires. Saignants, ces seniors !

**LES 4 MOUSQUETAIRES – ÉPOPÉE POP**

**Compagnie La Douce / Théâtre musical / A partir de 9 ans**

**SAMEDI 22 FÉVRIER à 20 h 30 (salle André-Raynoird)**

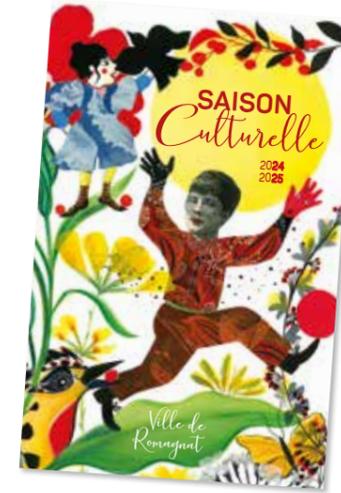
Dans le cadre de la saison culturelle départementale « Impulsions »

Ici pas d'épée ni de chapeau à plumes, mais une bande de « sales gosses » portant haut l'étendard de la pop culture, pour mieux dynamiter par le rire le roman d'aventure.

Bienvenue dans le télescopage des époques : les Power Rangers au service du roi de France, le cardinal Richelieu sous la moustache de Freddy Mercury ou Milady de Winter en pop star aux faux airs de Madonna.



©J. Papillard



**MA DISTINCTION**

**Wally / Théâtre – Récit / A partir de 12 ans**

**SAMEDI 29 MARS à 20 h 30 (salle André-Raynoird)**

Dans ce récit, Lilian Derruau relie son vécu de « gosse de prolo » aux idées du sociologue Pierre Bourdieu. Ne se contentant pas de raconter les souvenirs de cette prime enfance, il dépeint cette France ouvrière des années 70 dans un texte où truculence et autodérision vont de pair.

Toujours touchant, Wally raconte avec humour et autodérision. Avec tendresse. Avec pudeur. Toujours un sourire au coin de l'œil.



©Fabien Espinasse

**FIN DE PARTIE**

**Théâtre du Motif / Théâtre / A partir de 12 ans**

**SAMEDI 12 AVRIL à 20 h 30 (salle André-Raynoird)**

« Fin de partie » est terriblement d'actualité. Au temps de son écriture c'était donc la désolation post-guerre mondiale. Hamm et Clov : deux des derniers spécimens de l'humanité, terrés dans leur refuge, jouent à continuer en attendant que ça finisse. L'un est un puissant déchu, aveugle, et il ne peut se lever. Clov le sert. Mais c'est décidé, aujourd'hui : c'est fini, ça va finir.



©Godeau

**UN OCÉAN D'AMOUR**

**Compagnie La Salamandre / Théâtre d'objet et univers de papier / A partir de 7 ans**

**DIMANCHE 20 AVRIL à 16 h (salle André-Raynoird)**

Chaque matin, Monsieur part pêcher, mais ce jour-là c'est lui qui est pêché par un effrayant bateau-usine. Pendant ce temps, Madame attend.

Nous plongeons dans une aventure épique et marionnettique où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées.

**EXPOSITIONS à LA GALERIE DU PARC**

- ARAL « Salon d'hiver » du 12 au 26 janvier 2025
- ARAL « Salon de Printemps » du 16 au 30 mars 2025



## RETOUR EN IMAGES



**Lundi 2 septembre**  
Rentrée scolaire



**Samedi 7 septembre**  
Forum des associations



**Samedi 21 septembre**  
La première fois



**Samedi 25 septembre**  
Inauguration de la fresque Nostrà Natura



**Du 29 septembre au 13 octobre**  
Salon d'Automne de l'ARAL

## RETOUR EN IMAGES

**Vendredi 18 octobre**  
Family Game



**Samedi 12 octobre**  
Repas des aînés



**Vendredi 11 novembre**  
Commémoration de la victoire  
et de la paix



## RETOUR EN IMAGES

**Mercredi 20 novembre**  
Journée mondiale de l'enfance



**Du 2 au 21 décembre**  
Expositions Palpitations



**Dimanche 15 décembre**  
Opéra Pouet (Carmen ou presque)



**Du 4 au 23 novembre**  
Exposition Danielle Barathon



**Samedi 16 novembre**  
Accueil des nouveaux Romagnatois

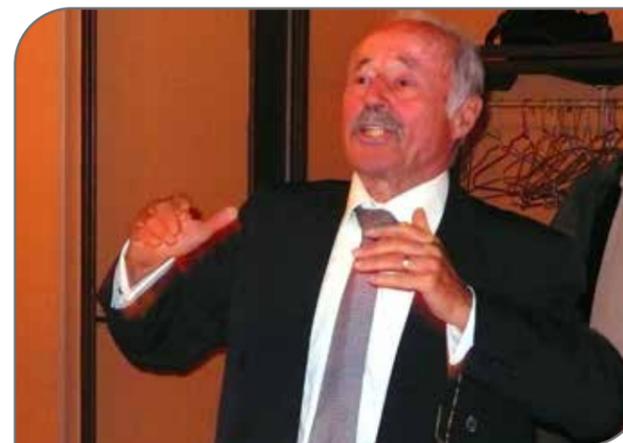
**Samedi 16 novembre**  
Lo Radzouka



**Fêtes de fin d'année**  
Illuminations



Hommage à Jean Malacan  
Vous qui par maints biais gardiez la République  
Vous qui vous dressiez contre la corruption  
Vous qui incarniez le service public  
Vous qui à Romagnat avez fait irruption  
Pour y semer le grain d'une association  
La cultiver sans fin avec son personnel  
Et, à ses habitants, en offrir la moisson  
Vous symbolisiez la figure paternelle  
Solide et intègre, responsable et taquin  
Réveillant, révélant, le meilleur en chacun  
Artisan et artiste en chacune des tâches  
Vous nous avez légué le sens du bien commun  
Quiconque le voudra peut suivre ce chemin  
Et garder, comme vous, jusqu'au bout, son panache...  
Par Simon  
Merci pour tout, vous nous manquez déjà.  
De la part du personnel, Agnès et Raffaëla



## Club Questions pour un champion

Le 1<sup>er</sup> mai 2024, le club Questions pour un champion a pris possession de la nouvelle salle qui lui est dédiée à l'espace Bernard-Brajon. Quel changement : nous disposons maintenant de locaux spacieux, lumineux avec des spots qui s'allument dès que la pénombre s'installe. Cerise sur le gâteau, un grand parking au pied de l'immeuble est mis à notre disposition !

Le club a tenu son assemblée générale le 16 octobre. Gérard Mazet a présenté sa démission du poste de président pour raisons de santé. Il a été remplacé par Marie-Hélène Perrin, qui s'était illustrée à l'émission Questions pour un Super champion en mai 2024, émission aujourd'hui malheureusement déprogrammée.

## PAGES ASSOCIATIVES

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- présidente : Marie-Hélène Perrin
- vice-président : Gérard Mazet
- trésorier : Robert Beauzac
- membres du bureau : Claudine Brun et Jean-Louis Boireau

Les membres du club invitent toutes les personnes avides de savoir et souhaitant passer un bon moment de camaraderie à les rejoindre les mercredis, de 14 h 30 à 18 heures environ, à la salle Pays de l'Eyre, Espace Bernard-Brajon.

**Pour tous renseignements, contacter Marie-Hélène Perrin, tél. 06 87 30 92 40 - m.perrin36@laposte.net.**



## Foyer rural d'Opme

Cette année, la fête s'est déroulée le week-end des 7 et 8 septembre. Après un samedi très arrosé et l'annulation de notre concours de pétanque, belle journée le dimanche et la participation de la chorale Chant'Opme pour l'apéritif ; à la suite du repas, la prestation de la compagnie Jongleur de Fables captivait petits et grands.

Le groupe qui pratique la gym douce au sein des activités du Foyer a participé à Clermont en rose pour une belle action au profil du cancer du sein.





## RécréActions !

Le 3 novembre dernier, l'association RécréActions a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets, un rendez-vous devenu incontournable pour les familles de Romagnat. Cette année encore, l'événement a été un grand succès, avec plus de 50 exposants offrant un vaste choix de jouets pour tous les âges, ainsi que des vêtements et articles de puériculture. Après leurs trouvailles, les visiteurs ont pu se retrouver dans une ambiance conviviale autour du stand de l'association, animé par les parents d'élèves de l'école Jacques-Prévert. Boissons, gâteaux, crêpes et croque-monsieur étaient au rendez-vous, permettant à chacun de se restaurer tout en soutenant les projets de l'école.

À quelques semaines de Noël, la Bourse aux jouets de Romagnat est une occasion idéale pour faire le plein de cadeaux, tout en économisant et en adoptant une démarche écologique. Quel plaisir de savoir que ces jouets feront à nouveau le bonheur d'autres enfants !

Et l'année ne fait que commencer, dès le 14 février, une vente de crêpes sera organisée pour célébrer le début des vacances et la Saint-Valentin : un événement gourmand et solidaire au service des projets scolaires. Ce printemps, l'association proposera également une vente de plants potagers pour encourager les familles à cultiver leurs propres légumes.

Tous les bénéfices de ces actions financeront les projets éducatifs de l'école primaire Jacques-Prévert de Romagnat ainsi que la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 27 juin 2025, un moment festif très attendu par les enfants.

Grâce à l'implication des parents et au soutien des habitants de Romagnat, RécréActions continue de faire vivre l'esprit d'entraide et de solidarité au sein de l'école. Un grand merci à toutes celles et ceux qui rendent ces initiatives possibles, offrant aux enfants des moments inoubliables d'apprentissage et de partage.

Pour rester informés et soutenir nos actions, suivez-nous sur Facebook [www.facebook.com/recreationsromagnat](http://www.facebook.com/recreationsromagnat) ou sur notre site internet [www.recreations.fr](http://www.recreations.fr).



## Semaine du cinéma hispanique

Depuis 9 ans, l'association semaine du cinéma hispanique présente, en partenariat avec la saison culturelle de Romagnat, un film en langue espagnole sous-titré en français. Dans la salle Raynoird, le mercredi 19 février à 20 h, nous vous invitons au 3<sup>e</sup> volet du cinéma argentin, une comédie sur l'art et l'immobilier : La Conspiration des belettes du réalisateur Juan José Campanella. Quatre vieux amis : un réalisateur, un scénariste, une actrice et son mari mènent une vie paisible dans une grande maison à la campagne jusqu'à l'arrivée d'un jeune couple d'agents immobiliers sans scrupules prêt à tout pour récupérer la propriété...



Ce film va introduire un focus sur l'Argentine lors de la 24<sup>e</sup> édition du Cinéma Hispanique (du 1<sup>er</sup> au 8 avril 2025 au cinéma Le Capitole).

Après le film, l'association vous offre le traditionnel verre de l'amitié.

Puis, pour la 3<sup>e</sup> année, le mardi 11 mars à 18 h, l'association, en partenariat avec le Centre social de Romagnat, est ravie de vous faire partager une pépite du cinéma d'Espagne en version sous-titrée en français : « La Langue des papillons » de José Luis Cuerda, adapté du roman de Manuel Rivas. En Galice, Moncho, 8 ans, a peur d'aller à l'école. Pourtant, son maître, Don Gregorio va vite faire de l'apprentissage du savoir et de la vie un vrai bonheur. Mais, en ce 18 juillet 1936, tout se brise. Les principes inculqués, et la relation privilégiée entre l'élève et son maître, seront mis à mal par les événements politiques.



## La Pastourelle d'Auvergne

« Artense, quand les musiciens menaient les noces, 1900-1930 », tel était le titre de l'exposition photographique que nous avons organisée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, du 17 au 22 septembre. Cette année, l'accent a été mis sur la démarche que nous avons adoptée afin de reconstituer au mieux les costumes, à savoir, l'analyse de photos d'époque. Avec, comme fil conducteur, la figure du musicien qui animait les mariages d'autrefois, cette exposition présentait une trentaine de clichés de noces pris en Artense, commentés et analysés par notre ami Thierry Bonhomme, spécialiste du costume.

Notre travail de collectage se poursuit et c'est avec plaisir et grand intérêt que nous recevrons tout ce que vous jugerez



susceptible de nous intéresser (vêtements anciens, coiffes, photographies, témoignages...)

**Contact : 06 63 59 43 76**

Le 13 octobre, s'est tenu notre traditionnel Aligot Dansant qui a réuni les amateurs de produits régionaux mais aussi de danse. La journée a été animée avec brio par l'orchestre Musicalement Vôtre.

Prochain rendez-vous : notre thé dansant se tiendra le dimanche 9 mars 2025, animé par l'orchestre Laure and Co.

Nos répétitions ont repris un vendredi sur deux, à l'Espace Bernard-Brajon, de 20 h 45 à 22 h 30, et nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres, danseurs ou musiciens (accordéons diatonique et chromatique, cabrette, vielle, violon, clarinette...) N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

**Contact : 06 66 03 84 45**



## Comité de jumelage

Le comité de jumelage a été reçu pendant un week-end de septembre par notre ville jumelle de Salles. Celui-ci a été intéressant de par les visites effectuées aux alentours de Salles et rempli de convivialité avec nos amis qui nous ont hébergés chaleureusement.

Le 15 octobre, une quinzaine d'adhérents se sont rendus à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Nous avons été accueillis par notre député Delphine Lingemann qui nous a guidés pendant cette visite prenante.

**Contact : 06 86 81 14 43**



## ARAL

L'ARAL a repris ses activités en septembre avec une sortie culturelle à Brioude : visites guidées de la basilique Saint-Julien et de l'exposition consacrée à Hans Hartung au Doyenné. L'exposition d'automne à la galerie du parc fin septembre a permis à 15 artistes de confronter leur travail au regard du public et a donné lieu à de riches et nombreux échanges.

De nouveaux membres sont venus étoffer les effectifs de l'association et les peintres se réunissent dorénavant sur trois créneaux horaires différents dans l'atelier d'Opme.

Visites de musées et/ou d'expositions, séances de dessin d'après modèle vivant, croquis en plein air sont au programme de cette année 2024-2025.

Les artistes prévoient d'ores et déjà deux expositions pour 2025 : 3 peintres de l'ARAL seront mis à l'honneur du 12 au 26 janvier et l'exposition de printemps se déroulera du 16 au 30 mars à la Galerie du parc.



La nouvelle saison au Flep est une réussite : nous atteignons quasiment les 2000 participations.

Les nouveaux créneaux dédiés aux activités existantes ont fait le plein. Les nouvelles disciplines trouvent leur public : salsa, rando-pilates, activités physiques adaptées, bachata, yoga, pilates, yoga pour enfants. Des places restent toutefois disponibles pour la rando-pilates, encadrée par Gilles, et pour le cours de salsa afin que le public masculin soit plus représenté.

Les stages de danse, self-défense à l'aveugle, fitness (pilates-ballons, cardio-boxe, initiation step), yoga postural, ont également rencontré un vif succès avec 15 à 30 personnes par stage.

Les activités artistiques comme la céramique et la musique connaissent une forte croissance, il reste cependant 2 places pour le cours de céramique la mardi matin.



Nos deux nouveaux intervenants, Corinne (piano) et Jessy (guitare), renforcent l'équipe des musiciens en épaulant Samuel (guitare) et Christophe (piano) avec chacun un bon nombre d'élèves en guitare classique, électrique ou folk, et en piano.

La peinture sur soie connaît un nouvel essor avec un bon petit groupe d'inscrits.

Et n'oublions pas nos chorales qui ne cessent de s'étoffer, ainsi que nos chœurs de femmes, « les Luettes » et d'enfants, « les Kid Singers ».

L'effet JO à PARIS n'est pas passé inaperçu non plus et a permis à nos professeurs de judo de voir arriver une envolée de judokas tous plus motivés les uns que les autres.

Nous souhaitons à tous de trouver un épanouissement total au sein du Flep et de contribuer au rayonnement de celui-ci en continuant de véhiculer les valeurs de notre association : convivialité, respect et partage.



## Asso des jeunes

Après une petite pause estivale, l'Association des Jeunes reprend du service avec plein de projets à l'horizon. Et pour commencer cette nouvelle saison en beauté, elle a organisé un bal d'automne à Romagnat, qui a rencontré un franc succès ! Une fois de plus, la belle implication de tous les membres du groupe a permis de garantir un événement de qualité, très apprécié par les participants.

L'Association des Jeunes tient à remercier chaleureusement le comité des fêtes et la mairie de Romagnat pour leur soutien précieux qui permet à de telles manifestations de voir le jour. Elle était présente sur le marché de Noël pour aider le comité des fêtes.

Cette dynamique ne s'arrête pas là ! L'Association des Jeunes prépare d'ores et déjà le carnaval, avec la 3e édition du bal qui suivra la journée du carnaval, prévue pour le 22 mars 2025. Et ce n'est que le début ! Le retour de la Guinguette est attendu le 13 juillet, cet événement avait rencontré un énorme succès l'année dernière. Et bien sûr, plusieurs surprises et nouveautés viendront ponctuer cette saison !

L'année écoulée a été riche en nouveautés, défis relevés et succès pour l'Association, et le bureau est extrêmement fier

de tout ce qui a été accompli grâce à l'implication de chacun des membres. Mais l'aventure ne fait que commencer ! L'Association des Jeunes serait ravie d'agrandir son équipe et d'accueillir de nouveaux adhérents pour enrichir ses projets et ses actions. Alors, si vous avez entre 13 et 30 ans et que vous êtes motivés par l'idée de participer à de belles initiatives, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus d'informations et pour nous contacter, [assojeunes.romagnat@gmail.com](mailto:assojeunes.romagnat@gmail.com) ou suivez-nous sur notre compte Instagram @asso.des.jeunes.

Rejoignez-nous et participez à l'aventure !



## Les Fessous de Romagnat

Grâce aux soins apportés lors de leurs nombreuses interventions par de fidèles Fessousoises et Fessousois autour des vignes (rond-point et Chomontel), les vendanges vont permettre la production de plus de 200 litres qui donneront un nouveau rosé 2024. Sa couleur pourra être comparée à celle des années précédentes grâce à l'utilisation de bouteilles en verre transparent afin de permettre de laisser entrevoir la réelle couleur du vin.

Pour rappel de ce que nos adhérents ont lu dans l'un de leur mensuel « La feuille des Fessous », sept couleurs (litchi, pêche, saumon, abricot, corail, framboise et cerise) sont déclinées en 3 tonalités (clair, moyen et intense). Elles permettent de désigner (par un terme et une vignette de couleur) la diversité des vins rosés au niveau mondial. En fait, il existerait plus de 140 nuances différentes de rosés. Pour l'instant, depuis la première cuvée en 2020, les « Fessous » n'en sont qu'à 4 couleurs... encore pas mal de vendanges à réaliser !!

Les adhérents ont pu se retrouver brièvement au moment du forum des associations de septembre, car celui-ci a été écourté par suite d'une météo très défavorable, mais ce n'est que partie remise pour 2025 !

Les prochaines retrouvailles sont prévues lors du traditionnel repas, fin janvier, puis de l'assemblée générale au printemps.

Pour adhérer ou ré-adhérer afin d'agiter vos bras actifs autour de la vigne, n'oubliez pas qu'il faut vous inscrire ou vous ré-inscrire aux Fessous tous les ans, soit au moment du forum des associations, soit au moment de l'assemblée générale.

[lesfessousderomagnat@gmail.com](mailto:lesfessousderomagnat@gmail.com)

Adresse : 1 allée Marie-Marvingt 63540 Romagnat



## Chomontel Quartier Nature



Au vu de la météo estivale pluvieuse, l'association Chomontel Quartier Nature a été contrainte de décaler son repas de voisinage du mois de juin. Qu'à cela ne tienne, rendez-vous était pris dès la rentrée. Le vendredi 6 septembre, les habitants de la rue de Chomontel et les membres de l'association se sont réunis une nouvelle fois au bout de la rue.

Auberge espagnole et barbecue participatif ont permis de se retrouver, continuer à laisser émerger les idées et les projets à venir de l'association, née pour préserver la qualité de vie dans le quartier de Chomontel et la Condamine, et protéger le site durablement.

De leur côté, les enfants grandissent mais ne délaisseraient pour rien au monde la séance de maquillage offerte par l'artiste Flo M, membre actif de l'association. Tout autant concernés que les adultes par les engagements de l'association, ils ont passé la soirée à réfléchir à des slogans afin de sensibiliser les adultes à la beauté et la fragilité du site de Chomontel.

Afin de favoriser les échanges intergénérationnels, lutter contre l'isolement et savourer le cadre paisible du quartier, l'association organise quelques événements qui, peu à peu, deviennent des rendez-vous : partage de la galette en début d'année, nettoyage du site de Chomontel en fin d'hiver, repas d'été. N'hésitez pas à nous rejoindre !

[chomontelquartiernature@gmail.com](mailto:chomontelquartiernature@gmail.com)

Tél. 06 07 91 73 67 - 06 82 37 67 84



## AMAP de Romagnat

Pour rappel, le principe d'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est un engagement mutuel entre des producteurs locaux et des consommateurs (les « amapiens »), pour offrir aux premiers des ventes

stables et régulières à un prix juste et aux seconds des produits locaux certifiés bio et de qualité, le tout dans un lien de confiance et de solidarité. L'AMAP de Romagnat fonctionne toute l'année, grâce à l'action de bénévoles, qui permettent à plus d'une vingtaine de producteurs de venir vous proposer chaque semaine, chaque mois, ou de façon plus ponctuelle, leurs produits : légumes, œufs, pain, viennoiseries, viandes (veau, poulet, agneau, porc), poisson (truites), lait, fromages (vache, brebis, chèvre), fruits (pommes, fruits rouges, prunes, raisin), bière, tisanes, confitures, miel, huiles (tournesol, colza, olive), farines, champignons, jus de fruits, cidres et kombucha, produits du commerce équitable...

Nous organisons aussi à une échelle plus large des commandes spécifiques sur des produits qui ne se trouvent pas en bio localement comme des kiwis, des abricots, des pruneaux, des châtaignes.

Le samedi 7 septembre nous étions présents au Forum des Associations de Romagnat pour présenter l'AMAP. Malheureusement, la pluie nous a obligés à quitter les lieux précipitamment. Ce n'est pas grave, pour nous rencontrer vous pouvez venir tous les mardis entre 18 h et 19 h 30 dans la verrière de la salle André-Raynoird, avenue des Pérouses, nous sommes à votre disposition pendant la distribution hebdomadaire pour vous accueillir et répondre à vos questions. Il est possible d'adhérer sur place toute l'année (adhésion de 10 ou 8 euros selon revenus), il y a de la place pour tout le monde !

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, et discuter avec les producteurs présents.

L'AMAP de Romagnat poursuit avec enthousiasme ses activités avec, comme chaque rentrée, le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents-amapiens. Nous leur avons souhaité la bienvenue avec un pot d'accueil mardi 17 septembre qui a permis à de nombreux amapiens de rencontrer à la fois les producteurs et les autres amapiens.

Malgré un contexte difficile, nos amapiens ont pu constater que nos producteurs ont peu augmenté leurs tarifs. Le modèle des AMAP, supprimant les intermédiaires entre producteurs et consommateurs, démontre ainsi sa forte résilience dans les moments de difficultés économiques. Ainsi nos adhérents continuent à bénéficier, à un prix raisonnable, de produits de grande qualité.



Comme l'année passée, nous avons souhaité participer au festival ALIMENTERRE en partenariat avec la mairie de Romagnat. Cette année, nous avons projeté mardi 22 octobre le documentaire « Bienveillance paysanne » et le public a été très nombreux (près de 80 participants) à venir découvrir ce film pour ensuite en discuter autour d'un verre offert par l'AMAP. Algues vertes, gaz à effet de serre, déforestation, recul de la biodiversité... Et tant d'autres maux imputés à l'élevage ! L'animal de ferme, notre bienfaiteur nourricier, serait-il devenu l'ennemi Numéro 1 de la vie sur Terre ? Le film explore les alternatives à un élevage intensif et dangereux pour l'environnement. A travers quatre témoignages passionnants et originaux, nous étions invités à découvrir différentes méthodes d'élevage et de culture plus proches de la nature, respectueuses du bien-être animal et efficaces autant sur le plan agricole qu'environnemental. Deux de nos producteurs ont ensuite participé au débat : Claire Madeleine-Perdrillat, éleveuse de races locales de vaches et brebis (ferrandaises et manech têtes noires) en agriculture biologique qui nous fournit en fourme d'Ambert et Jean-Luc Mercier, éleveur de vaches, notamment la race locale des ferrandaises, lui aussi en agriculture biologique, qui nous fournit en viande de veau et de bœuf.

Que ce soit pour des informations sur notre fonctionnement ou pour suivre notre actualité et nos projets, vous pouvez consulter le site de l'AMAP :

[www.amapderomagnat.org](http://www.amapderomagnat.org)



### Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation (ASSFV)

L'ASSFV continue son action en se mobilisant particulièrement sur le volet Valorisation. Le Groupe-Tiers-Lieu, interne à l'association, a déjà visité plusieurs tiers-lieux ou associations proches de Romagnat : Chez Mamie, le Repair Café de Clermont, la Ressourcerie d'Issoire. Nous poursuivons visites et contacts.

Nous avons rencontré des personnes engagées, mobilisées dans les projets qu'elles ont construits. Nous recueillons beaucoup d'idées, de marches à suivre, de procédures à élaborer.

Nous sommes impressionnés par l'énergie et l'enthousiasme que dégagent les bénévoles, les salariés et les bénéficiaires de ces structures.

Nous sommes d'autant plus motivés pour développer un tiers-lieu à Romagnat sur des activités qui n'existent pas encore dans notre commune en mettant l'accent en particulier sur l'intergénérationnel et la mixité des populations romagnatoises.



### Auvergne Mékong

Après leur concert événement, la Team Goldman se produira au profit d'Auvergne Mékong le samedi 11 janvier 2025 à 20 h 30 à la salle André-Raynoird.

La participation sera libre. L'ouverture des portes se fera à partir de 19 h. Une buvette est prévue.

Les fonds collectés serviront au financement d'un dortoir et d'un bâtiment toilettes latrines dans le lycée Nong Kiew au nord du Laos (plus de 800 élèves)

La réservation est conseillée par mail [am.concertcaritatif@gmail.com](mailto:am.concertcaritatif@gmail.com) ou tél. 07 75 73 89 15

Venez nombreux chanter, vibrer sur les tubes de Jean-Jacques Goldman interprétés lors de ce concert dans une atmosphère de live, et faire une bonne action.



©Kath Eos Photographie



### ASRH Hand Ball

Un décembre sportif et solidaire pour l'ASRH !

Cette année encore, le handball romagnatois se mobilise pour des associations qui lui tiennent à cœur : les licenciés se sont prêtés au jeu des photographies d'équipe pour la réalisation des calendriers 2025. Vendus à prix libre, le bénéfice de ces calendriers a été reversé à une association.

Allez les jaunes ! Durant 2 week-ends de décembre, les handballeurs romagnatois ont organisé, comme tous les ans, des buvettes en faveur du téléthon. Pour l'occasion, l'intégralité de la recette de la buvette a été reversée à l'AFM Téléthon !



### ASR Athlétisme



La 23<sup>e</sup> édition de La Romagnatoise aura lieu le 2 février 2025.

Au programme :

- Un 50 km avec 70 dossards, en bus vers Olloix, un départ au son des cloches et la découverte d'un nouveau sommet.
- les 37 km et 26 km deviennent qualificatifs pour les championnats de France, départs distincts, nouvelle montée à Montrognon et passage surprise à la Vierge.
- le 13 km reste inchangé.
- un nouveau tracé pour la marche nordique.

A vos inscriptions :

<https://asromagnat-athletisme.fr/la-romagnatoise>

[facebook.com/laromagnatoise](https://facebook.com/laromagnatoise)

[instagram.com/laromagnatoise\\_trail](https://instagram.com/laromagnatoise_trail)



ROMAGNAT RUGBY FÉMININ

### ASM Romagnat Rugby féminin

#### À jamais les premières

Nos septistes se sont déplacées au stade du Hameau, à Pau, les 30 et 31 août derniers pour participer à la première édition féminine de l'In Extenso Super Sevens. Elles ont ouvert le bal du tournoi féminin en inscrivant le premier essai de cette nouvelle compétition et en s'imposant face au Stade Français sur le score de 47 à 5. Elles remportent ensuite leur deuxième match face à Pau 22 à 5.

Invaincues en phase de poule, elles jouent la demi-finale face à Rennes, match qu'elles remportent 21 à 12, et décrochent leur place pour la finale contre Bobigny !

Nos Jaunes et Bleues arrachent la victoire à Bobigny à la dernière minute et remportent la première édition féminine de l'In Extenso Super Sevens !

Bravo à l'ensemble du groupe qui a préparé cette échéance et qui permet de lancer de la meilleure des manières cette nouvelle saison 2024/2025 !

**12 500 MERCI !**

Le record d'affluence à nouveau battu !

Malgré la défaite de nos Jaunes et Bleues, 21 à 33, face à Bordeaux sur la pelouse du stade Marcel-Michelin, le club

tient à remercier l'ensemble des supporters qui étaient présents pour encourager nos joueuses.

L'ASM Romagnat Rugby Féminin est fière du public auvergnat venu en nombre, ce samedi 2 novembre, et nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que nous avons une nouvelle fois battu le record d'affluence pour un match de championnat Élite 1 avec 12 500 spectateurs !

À noter également qu'il s'agissait de la première diffusion du championnat sur Canal+.

Merci également à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien infaillible !



#### À vos agendas !

Découvrez ci-dessous les dates des matchs à domicile de l'ensemble de nos effectifs pour l'année 2025 :

Élite 1

- 26/01 : ASM Romagnat - Rennes
- 02/03 : ASM Romagnat - Grenoble
- 20/04 : ASM Romagnat - Montpellier
- 18/05 : ASM Romagnat - Bobigny

Réserve Élite 1 :

- 19/01 : ASM Romagnat - Bordeaux
- 26/01 : ASM Romagnat - Toulouse
- 16/02 : ASM Romagnat - Blagnac
- 16/03 : ASM Romagnat - Montpellier
- 13/04 : ASM Romagnat - Grenoble
- 04/05 : ASM Romagnat - Rennes

U18 Élite à XV :

- 18/01 : ASM Romagnat - Toulon
- 25/01 : ASM Romagnat - Aix-en-Provence
- 08/03 : ASM Romagnat - Grenoble
- 05/04 : ASM Romagnat - Montpellier

Tu souhaites rejoindre notre équipe ?

Contacte Fabrice Ribeyrolles au 06 08 61 07 72.

### Prochain bulletin municipal

**La date limite de remise des contributions est fixée au 7 mars 2025, pour le bulletin N° 117 (parution en mai 2025).**

**Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)**



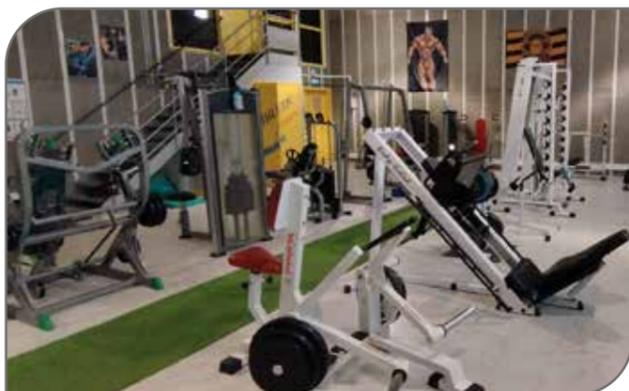
## Athletic fitness

L'association de musculation « Athletic fitness » a connu un démarrage exceptionnel depuis sa création au mois de septembre. Dès le début, les fondateurs ont mis en place une vision claire : créer un espace où les passionnés de musculation, quel que soit leur niveau, peuvent se rassembler, s'entraîner et progresser ensemble. Cette approche inclusive a rapidement attiré un large éventail de membres, des retraités débutants aux jeunes motivés. Un éducateur sportif vous accompagne, en offrant des conseils personnalisés, créant ainsi un environnement d'apprentissage positif et sécurisant.

Les inscriptions sont prévues, comme toute association sportive pendant les périodes de septembre et octobre, mais exceptionnellement pour sa première année, Athletic fitness accepte de nouveaux adhérents jusqu'à fin janvier, afin de terminer la saison au mois d'août.

N'hésitez pas à venir vous inscrire avant qu'il ne soit trop tard.

**Renseignement au 07 63 13 23 39.**



## ASR Plongée

### Sortie Club 2023-2024

Trois sorties plongées cette saison : la sortie d'automne à Colera (Espagne), les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2023, la sortie Pentecôte à Giens du 17 au 20 mai et la sortie Llafranc (Espagne) du 22 au 26 juin. A ces trois sorties, s'ajoute la participation de l'ASR Plongée à l'opération « nettoyage du lac Pavin » avec 6 plongeurs et 3 marcheurs (autour du lac).

### Championnat de France de Plongée Sportive en Piscine (PSP)

Cette saison, 5 pspeurs (Jean Guerrero/Brigitte Guerrero / Jean-Luc Michaud/Annick Michaud/ Philippe Zaluzec) ont représenté brillamment notre ville au championnat de France à Limoges les 25 et 26 mai 2024. Félicitations à eux car ils sont revenus avec un très beau palmarès dans les catégories Master 3 et Master 4. Entre autres, combiné en

binôme : Annick et Brigitte, ainsi que Philippe et Jean, médaille d'or et meilleure performance française.

De plus, lors de ce Championnat de France, la section plongée de l'ASR remporte la 13<sup>e</sup> place au classement par points sur un total de 43 Clubs.

### Nouvelle activité de nage avec palmes (NAP)

Depuis quelques saisons, certains adhérents participent à « la ronde des Cheires » compétition de nage d'endurance. Il faut effectuer des boucles de 1 km pendant 3 heures en relais ou en solo. La nouvelle saison a déjà débuté avec la participation de 7 licenciés du club (2 équipes de 3 et 1 en solo) à la ronde des Cheires à Aydat

- ASR1 - Brigitte, Philippe et Jean 10 tours complets (10 km)
- ASR2 - première participation pour Sandrine, Fifi et Stéphane 9 tours complets (9 km).
- Solo – Thomas Garcia qui termine à la seconde place (médaille d'argent avec 10 tours (10 km)

Jean a participé pour la première fois à la compétition « traversée des canaux de Sète » sur un parcours de 3 km. Il est arrivé 25<sup>e</sup>/41 avec un temps de 48'45 » dans la catégorie promotion bi-palmes hommes. Cette saison, le club va proposer une équipe de plusieurs plongeurs.

Thomas participe au championnat mondial paralympiques de nage avec palmes à Lignano en Italie, la compétition dure 4 jours où il va s'aligner sur 4 épreuves correspondants à différentes distances.

### Saison 2024-2025

La section plongée a repris ses activités à la rentrée scolaire. Comme toujours, si vous voulez découvrir cette activité, le club propose gratuitement, tout au long de l'année, des baptêmes de plongée en piscine. Les entraînements se font à la piscine Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand les mardis et jeudis à partir de 20 h et les samedis après-midi à 16 h 30.



## Romagnat Tennis Club

Une nouvelle saison bien lancée !

Le Romagnat Tennis Club a fait de nouveau le plein d'inscriptions pour cette nouvelle année sportive 2024-2025 avec un peu plus de 330 adhérents.

De nouveaux licenciés sont venus rejoindre le RTC et la soirée des adhérents organisée par le club le jeudi 26 septembre a permis aux nouveaux et aux anciens de profiter d'un moment de convivialité tous ensemble.



### Nouvelle année, nouvelle équipe

Le Romagnat Tennis Club a accueilli dans son équipe enseignante son nouveau coordinateur sportif, Franck Martel, à qui l'on souhaite la bienvenue. Il vient donc composer l'équipe enseignante avec notre incontournable Bertrand Briday.

La saison 2024-2025 a déjà bien démarré pour nos compétiteurs de tout âge.

Nos équipes Seniors+ ont ouvert le bal des championnats avec 5 équipes engagées (3 femmes et 2 hommes), puis nos équipes jeunes sont entrées en lice pour porter haut les couleurs du Romagnat Tennis Club dans les premiers championnats de l'année.

Bravo et belle saison à tous !

### Octobre rose x Movember

Toujours très attaché à soutenir la lutte contre le cancer du sein mais également celui de la prostate, le Romagnat Tennis Club, cette année, a proposé à ses licenciés, dans le cadre d'Octobre rose x Movember, de participer à un tournoi de « Double à la mêlée », qui s'est déroulé le vendredi 29 novembre 2024. Pour l'occasion, des entrepreneuses locales étaient sur place.

### A vos agendas !

Comme chaque année, le Romagnat Tennis Club organise son tournoi OPEN, qui se déroulera du 8 février au 2 mars 2025. On vous attend nombreux pour venir soutenir nos joueurs et joueuses, et profiter d'un moment convivial dans notre club house.

On se donne également rendez-vous pour les championnats interclubs régionaux et départementaux adultes qui s'étaleront tout au long des week-ends de mai, et nous profiterons des beaux jours pour inaugurer notre sublime nouvelle terrasse !

Très belle saison tennistique à tous !



Retour sur une année exceptionnelle pour le XC63

En 2024, le club VTT XC63, basé à Romagnat, a poursuivi son formidable élan, porté par l'enthousiasme de ses 200 adhérents. Avec une centaine de jeunes engagés dans l'école de vélo, s'entraînant deux fois par semaine, le club s'affirme comme un acteur majeur du développement du VTT chez les jeunes, les accompagnant dans des compétitions départementales et régionales.

Le XC63 encadre également des classes à horaires aménagés au collège Molière de Beaumont et une section sportive au lycée Lafayette, permettant à des jeunes passionnés de conjuguer sport et études dans un cadre structurant.

Sur le plan compétitif, le club est fier de ses équipes évoluant en Division Nationale 1 et 3 en Cross-Country Olympique (XCO) et en DN3 pour l'enduro. L'année 2024 a aussi marqué une progression notable de notre section féminine, qui regroupe désormais plus de 30 adhérentes, renforçant la mixité et le dynamisme au sein du club.

Le XC63, c'est aussi l'aventure, avec un groupe raid qui repousse les limites sur des parcours exigeants, et l'organisation de plusieurs événements d'envergure : le Festival Ronde des Gaulois, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de vélo et de convivialité, le cyclocross de Romagnat, ainsi qu'une étape du Trophée Départemental des Jeunes Vététistes (TDJV), qui met en lumière les talents de demain.

Notre engagement va au-delà des compétitions, avec des initiatives éducatives comme le programme « Savoir Rouler à Vélo », qui sensibilise les plus jeunes à une pratique sécurisée et durable du vélo. Le club s'implique également dans les événements territoriaux, contribuant à renforcer le tissu associatif local.

En 2025, le XC63 continuera à cultiver son esprit d'équipe, à développer ses structures et à faire rayonner Romagnat sur les sentiers et les podiums. Merci à tous nos bénévoles, partenaires, familles et coureurs pour leur soutien indéfectible. Ensemble, roulons vers de nouveaux horizons !



**Il faut** rendre notre texte pour cette page presque deux mois à l'avance. Guirlandes en Octobre, Vœux à la mi-Novembre...

Lorsque vous lirez ceci, ce sera donc le temps des vœux. Des vœux de paix, de bienveillance et d'humanité : voilà ce que nous souhaitons vous transmettre. Que 2025 s'ouvre sur la volonté de regarder avec lucidité ce qui nous entoure en agissant pour le bien de TOUS.

Pourtant, notre monde va mal. Les guerres et la haine de l'Autre s'installent. La peur du chômage, du déclassement et la pauvreté préoccupent de plus en plus de concitoyens. Le climat devient fou. L'égoïsme et le repli sur soi gagnent chaque jour un peu plus.

Ne cédon pas au pessimisme. Emparons-nous de l'urgence à réagir. Chacun à son niveau, en responsabilité individuelle et collective.

**Responsables**, nous nous appliquons à l'être. Quoi qu'ait pu répondre le maire avec force éclats de voix à nos récentes interpellations, nous ne sommes pas « *des jamais contents* ». Nous sommes des citoyens. Normaux et même élus.

En étant des garde-fous ou des lanceurs d'alerte, nous faisons remonter ce que vous nous confiez. Florilège récent de non-sens ou questions pertinentes reçus :

- un marché du Jeudi déjà moribond se retrouvant « *parqué* » sur décision de la Métropole (*vraiment ?*), sans consultation ni avertissement des usagers (vendeurs et acheteurs, food-trucks...) buttant sur une esplanade bouclée, un jeudi matin
- un commerce dans **un local MU-NI-CI-PAL, neuf, sur une place neuve**, avec **un bail commercial MU-NI-CI-PAL**, mis en gérance sans souscrire à ses obligations d'accessibilité ; une honte municipale
- un club d'élite sportive, fierté de la ville depuis 50 ans avec ses nombreux titres de championnes de France, dont on apprend qu'il va perdre son nom historique de Romagnat. Soutenir sa mutation sportive comme nous le faisons ne dispense pas de se battre pour lui garder le nom de Romagnat, socle des valeurs du sport et du rugby féminin, ce que ne semble pas avoir fait la municipalité avec vigueur et détermination
- des voitures stationnées n'importe comment, stagnant pendant des semaines, des mois, sur les mêmes trottoirs, obligeant piétons, Personnes à Mobilité Réduite et poussettes à descendre sur la chaussée ; 4 ans qu'on alerte sur cette emprise anarchique de la voiture !
- un rond point paysager transformé en porte-bannderole municipale permanent depuis Juin, invitant chacun à y étaler sa publicité en imitant la municipalité
- des parkings « provisoires » en place depuis 5 ans, devant le « château », mais qu'on refuse sans explication de rendre à la nature ; « *La Bagnole First* », dirait Trump !
- des vélos orange pour nos policiers municipaux, mais... dans le garage depuis des mois, alors qu'on désespère de les voir dans nos rues avant que l'hiver les garde au chaud
- une rotation d'agents municipaux telle qu'on est interpellés sur cette instabilité de personnel...



**Tout ceci** peut sembler à certains des détails. C'est pourtant le quotidien. Votre quotidien et cela nous importe. Nous ne doutons pas que la municipalité, qui attend impatiemment d'avoir reçu ce billet pour rédiger la page d'en face s'empresse d'y apporter des réponses pertinentes !



**Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, Élus Imaginons Romagnat**

Chères Romagnatoises,  
Chers Romagnatois,

Depuis le début de ce mandat, l'opposition fait « feu de tout bois » pour asseoir critiques et polémiques stériles sur des sujets de toutes espèces : le changement de nom de l'ASM Romagnat Rugby Féminin qui devient l'ASM Rugby Féminin, en est un.

Et pourtant...

- Ne devrions-nous pas, tous sans exception, majorité, opposition, au nom des 8 000 Romagnatoises et Romagnatois, souligner ensemble que ce club fait partie de notre histoire, qu'il porte haut les couleurs de notre ville grâce à son esprit, son caractère, sa générosité, son palmarès ?
- Ne devrions-nous pas, tous sans exception, majorité, opposition, au nom des 8 000 Romagnatoises et Romagnatois remercier chaleureusement les femmes et les hommes, joueuses et encadrement, qui ont œuvré pour « 50 ans de rugby féminin à Romagnat » ?
- Ne devrions-nous pas, tous sans exception, majorité, opposition, au nom des 8000 Romagnatoises et Romagnatois, saluer le rôle des « filles de Romagnat » qui ont mis en lumière, par leur talent dans la pratique de leur sport, l'organisation sportive locale, en participant activement à promouvoir le sport féminin sur notre territoire ?

Depuis plusieurs années, l'ASM Romagnat Rugby Féminin « joue dans la cour des Grands » et rejoint logiquement les bancs de l'ASM : il faut savoir raison garder et reconnaître où se trouve l'avenir des joueuses, même si cela « nous fend le cœur ».

Mais Romagnat possède encore de nombreux atouts, nos grandes réalisations, nos grands projets ont contribué (Pôle de vie et espace Bernard-Brajon par exemple) et contribueront (construction de la nouvelle caserne de gendarmerie et du nouveau Pôle Petite Enfance) à l'amélioration de notre qualité de vie et à l'attractivité de notre commune.

L'avenir de Romagnat reste notre préoccupation première, nous n'avons de cesse de tenir la route que nous nous sommes tracée au travers de notre programme, malgré les difficultés rencontrées depuis le début de ce mandat (covid, guerre en Ukraine, augmentation du coût de l'énergie et des matériaux, inflation...) et la période d'incertitude majeure que nous vivons au moment où l'élaboration du budget est particulièrement tendue.

**Notre équipe,**

à l'écoute et avec l'aide des bonnes volontés romagnatoises, reste déterminée, accompagnée par les agents, pour œuvrer quotidiennement dans notre commune et ainsi créer du progrès.



A chacun d'entre vous, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite dans vos projets personnels, familiaux, professionnels, ainsi qu'à vos proches.

**Agir ensemble pour Romagnat**

## Janvier à mai 2025

### JANVIER

**4 et 5 janvier**

**Salon des orchidées**  
Salle Raynoird

**11 janvier**

**Team Goldman au profit de Auvergne Mékong**  
Salle Raynoird

**12 au 26 janvier**

**Salon d'hiver de l'ARAL**  
Galerie du Parc

**16 janvier**

**Vœux de la Municipalité aux partenaires**  
Salle Raynoird

**18 janvier**

**Conférence de Eric Clua « les requins »**  
Salle Raynoird

**25 janvier**

**Galette dansante du CCAS**  
Salle Raynoird

### FÉVRIER

**1<sup>er</sup> février**

**Spectacle Compagnie Whit Jacobson**  
Salle Raynoird

**2 février**

**Course « la Romagnatoise » organisée par l'ASR Athlétisme**

**4 février**

**Atelier Théâtre Riomois**  
Salle Raynoird

**14, 15 et 16 février**

**Festival d'humour - spectacles dans le cadre de la saison culturelle**  
Salle Raynoird

**19 février**

**Séance cinéma hispanique**  
Salle Raynoird

**22 février**

**Spectacle dans le cadre de la saison culturelle**  
Salle Raynoird

### MARS

**9 mars**

**Thé dansant organisé par la Pastourelle d'Auvergne**  
Salle Raynoird

**14 mars**

**Loto organisé par le Comité des Fêtes**  
Salle Raynoird

**15 mars**

**Spectacle chant'Opme**  
Salle Raynoird

**Du 16 au 30 mars**

**Expo de printemps de l'ARAL**  
Galerie du Parc

**17 mars**

**Collecte de sang**  
Salle Raynoird

**19 mars**

**Cérémonie Journée Nationale Souvenir Victimes Guerre Afrique du Nord**  
Dépôt de gerbe et vin d'honneur

**22 mars**

• **Carnaval de Romagnat**  
• **Bal du carnaval » organisé par l'asso des jeunes**  
Salle Raynoird

**23 mars**

**Balade remarquable du journal La Montagne**

**29 mars**

**Spectacle dans le cadre de la saison culturelle**  
Salle Raynoird

### AVRIL

**2 avril**

**Séance « coups de cœur » festival du court métrage**  
Salle Raynoird

**5 avril**

**Concert de printemps de l'Eveil Romagnatois**  
Salle Raynoird

**12 avril**

**Spectacle dans le cadre de la saison culturelle**  
Salle Raynoird

**13 avril**

**Salon cantonal du chocolat et autres douceurs**  
Cosec Paul-Boursac Aubière

**20 avril**

**Spectacle dans le cadre de la saison culturelle**  
Salle Raynoird

**26 avril**

**Vide grenier de la Fête de la rue**  
Salle Raynoird

**27 avril**

**Cérémonie Journée Nationale Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation**  
Dépôt de gerbe et vin d'honneur

### MAI

**1<sup>er</sup> mai**

**Trail organisé par l'association Vaincre la mucoviscidose**

**8 mai**

**Cérémonie Commémorative de la Victoire du 8 mai 1945**  
Dépôt de gerbe et vin d'honneur

Ce calendrier est donné à titre indicatif.  
Il est susceptible d'être modifié.